

46999

Université Catholique de Louvain
DEPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE ET DE DROIT PENAL
ECOLE DE CRIMINOLOGIE

UNIVERSITE CATHOLIQUE
LOUVAIN - LA - NEUVE
FACULTE DE DROIT
BIBLIOTHEQUE

N°5/4

La sociologie en Belgique de 1880 à 1914 :
la naissance des instituts de sociologie.

par
Françoise DIGNEFFE

- 1986 -

Contribution au séminaire
"Généalogie de la défense sociale"
sous la direction de Michel Foucault

Collège Thomas More, Place Montesquieu, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve

88 005811 0033

INTRODUCTION	1
<u>I. L'Institut des sciences sociales</u>	5
- Ernest SOLVAY, homme de sciences et penseur	5
- SOLVAY et l'Institut des sciences sociales	6
- Les co-directeurs de l'Institut des sciences sociales	15
- La sociologie de G. De GREEF	16
a) La doctrine de la hiérarchie des sciences	17
b) Connaissance et pratique : la doctrine du progrès	19
c) Liberté et déterminisme	23
d) De GREEF et la sociologie criminelle	24
- La dissolution de l'Institut des sciences sociales	26
 <u>II. L'Institut de sociologie SOLVAY</u>	 28
- La conception biologique	33
- WAXWEILER et la pensée de son époque	35
- Les fonctions et la vie sociale	40
- Le rôle et la formation des élites	43
 <u>III. La Société belge de sociologie</u>	 47
- L'Institut supérieur de philosophie de Louvain	47
- La Société belge de sociologie	61
 Conclusions	 73

LA SOCIOLOGIE EN BELGIQUE DE 1880 à 1914 : LA NAISSANCE DES
INSTITUTS DE SOCIOLOGIE (*) (**)

La fin du XIX^{me} siècle est considérée à juste titre comme le moment où se sont mis en place un ensemble d'institutions et où se constituent un certain nombre de "savoirs" qui sont à l'origine de ce que l'on appelle aujourd'hui les sciences humaines. Dans le cadre d'une recherche collective qui vise à éclairer la mise en place de la "stratégie de la défense sociale" dans le champ pénal et criminologique, nous nous proposons de montrer comment la constitution d'un savoir proprement sociologique a pu y contribuer.

Nous tenterons de cerner la naissance et la formation de ce savoir en Belgique, à travers une étude de la naissance et du fonctionnement des trois instituts de sociologie qui virent le jour durant la période 1880-1914. Il n'existe en effet, à ce jour, pas d'histoire de la sociologie en Belgique qui s'efforce de montrer dans quel contexte et à travers quelles circonstances est apparue la nécessité de procéder à une étude systématique du fonctionnement des groupes humains en tant que tels.

Ce travail répond donc à un double but. Le premier est de retracer de manière systématique la chronologie et les circonstances qui permirent la constitution d'un savoir sociologique en Belgique. Le second concerne plus directement le projet de recherche relatif à la stratégie de la Défense Sociale. Il vise à

(*) Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche collective auquel ont participé également F. TULKENS, M.S. DUPONT-BOUCHAT et J. FRANCOIS. Par ailleurs, il a été soumis pour discussion aux membres du séminaire Interlabo du groupe Déviance et Société qui s'est tenu à Louvain-la-Neuve le 4 février 1983 et qui avait pour thème : "La mise en place de la stratégie de la Défense sociale en Belgique. 1880-1914".

(**) Nous avons réalisé ce travail avant la parution de l'article de P. de SIE, Les débuts de la sociologie en Belgique, I. La fondation du premier institut de sociologie Solvay, Recherches sociologiques, vol. XIV, 1983, pp. 109-140.

déterminer le rôle des sociologues et du savoir sociologique naissant dans la construction de l'"idéologie" de la défense sociale. Quelle influence ont pu avoir les théories sociologiques de l'époque ? Quel fut le rôle des sociologues eux-mêmes vis-à-vis des juristes et des hommes politiques qui ont formulé la doctrine de la Défense sociale ? Si l'hypothèse selon laquelle cette doctrine a pu être mise en place grâce à un entre-croisement et une superposition de discours se vérifie, nous devons normalement observer des rapports spécifiques ou des homologies de pensée entre les "théories" de la sociologie naissante et les idées défendues par les représentants de la Défense sociale.

D'un point de vue méthodologique, nous avons travaillé en grande partie sur base d'un certain nombre de sources directes constituées par les principales revues scientifiques créées à la fin du XIX^{me} siècle, telles les Annales de l'Institut des Sciences Sociales, la Revue Néo-Scholastique ou le Mouvement Sociologique International. Nous nous sommes également référées aux biographies et aux oeuvres des principaux penseurs ou "sociologues" de l'époque comme Solvay, De Greef ou Waxweiler par exemple. Nous nous sommes limitées autant que possible à la naissance des instituts de sociologie et nous n'avons pas cru devoir retracer le cadre social, politique et culturel au sein duquel ils ont vu le jour.

Nous n'avons pas non plus pu, dans le cadre de ce travail, analyser les activités politiques et sociales de ceux que l'on

a appelé les "sociologues" de cette époque. Pourtant, il est évident que l'histoire des idées et l'histoire politique et sociale sont fort proches durant cette période. Voici à titre d'exemple comment un sociologue "catholique", Cyril van Overbergh, présente la manière dont la sociologie s'est implantée en Belgique :

"Comme en Belgique, le clichage des partis politiques d'après les convictions religieuses est un fait qui domine jusqu'ici la mentalité sociale, c'est dans le cadre des deux, plus tard des trois partis politiques existants que se développèrent autant de groupements sociologiques"(1).

Ces groupements sociologiques s'organisèrent en Instituts : le premier, l'Institut des Sciences sociales, fut animé essentiellement par des socialistes. Il fut créé en 1894. La Société belge de Sociologie fut fondée en 1899, sous l'impulsion d'anciens étudiants de l'Université catholique de Louvain. Quant à l'Institut de Sociologie Solvay, il naquit en 1902 et fut dirigé par un libéral E.Waxweiler.

Nous parlerons successivement de ces trois groupes et de leurs activités, en tenant compte du fait que l'influence et le rayon d'action des hommes qui en font partie débordent largement ce cadre. Membres de ces institutions, la plupart étaient également professeur d'université, député ou sénateur, avocat, membre de l'un ou l'autre parti politique...

Mais avant d'aborder les idées et les conceptions des sociologues comme telles, il paraît utile de s'interroger sur le sens dans lequel était utilisé le terme même de sociologie à cette époque. En réalité, les débuts de la sociologie vont de pair avec un engouement pour l'ensemble de ce qui constitue les sciences sociales et plus particulièrement l'économie politique, qui est à son apogée à la fin du XIXe siècle(2). Il n'est pas besoin de rappeler non plus que les questions sociales sont des questions qui se posent dans un monde économique perturbé.

(1) van OVERBERGH C., Les sciences sociologiques en Belgique, Le mouvement sociologique international, 1908, p. 281.

(2) Cfr. de BIE, Les premiers essais de sociologie en Belgique à la fin du XIXe siècle, Louvain, 1944, p. 7.

Le mot sociologie devient un mot à la mode. Il est, avec celui de sciences sociales, très fréquemment utilisé. Par exemple, en 1888, à l'Université de Bruxelles, le recteur Eugène Ven der Rest prononce à la séance de rentrée un discours intitulé "Sociologie". Mais le mot est plus à la mode que la chose et le recteur considère en fait la sociologie comme "une science mal déterminée" (3). En réalité, l'Université de Bruxelles est dirigée essentiellement par des libéraux doctrinaires, et, comme à l'Université de Louvain, les éléments conservateurs l'emportent; la sociologie est perçue comme anarchisante et socialisante. De plus, beaucoup de professeurs de philosophie se méfient du positivisme de Comte et de Spencer. Ils le considèrent comme une nouvelle religion, et les spiritualistes, tant catholiques que libéraux, pensent que cette religion peut être dangereuse (4).

Les libéraux progressistes obtiennent en 1889 la création d'un enseignement spécial des sciences politiques et sociales à l'Université de Bruxelles. Mais au départ, cet enseignement se donne sur base d'un programme vague, disparate et peu spécifique. Ce n'est qu'en 1897 qu'un programme plus cohérent est élaboré et que les études de sociologie commencent véritablement à s'organiser (5). A l'Université de Louvain, il faudra attendre 1940 pour qu'un ensemble de cours de sociologie soient créés (6).

Ces résistances n'empêchaient pourtant pas les idées nouvelles de faire leur chemin et même de trouver des moyens de diffusion. On peut en voir un signe dans la création, en 1894, d'une "Université dissidente" par rapport à l'Université de Bruxelles, l'Université Nouvelle, dont le titre officiel était : "Ecole d'enseignement supérieur et

(3) Ibid., p. 24.

(4) W. VAN ROOY, L'agitation étudiante et la fondation de l'Université Nouvelle en 1894, Revue belge d'histoire contemporaine, vol.II, 1976, n°s 1-2, p.203.

(5) Ibid., p. 202.

(6) J. LECLERCQ, Introduction à la sociologie, IVE édition, 1969, p.77.

Institut des Hautes études de Bruxelles"(7). Elle était conçue comme une "nouvelle université basée sur le principe du libre examen et les théories d'A.Comte"(8). Nous ne développerons pas ici les circonstances et les raisons de la naissance de cette université. Nous dirons simplement que des hommes comme H.Denis, L.de Brouckère, G. De Greef , E.Vandervelde, E.Picard figurent parmi les premiers enseignants de cette institution. Parmi les nombreux professeurs étrangers qui vinrent y donner des cours on retrouve E. Ferri.

C'est au cours de cette même année que E.Solvay crée l'Institut des Sciences sociales.

I.- L'Institut des Sciences Sociales

Ernest Solvay, homme de science et penseur

Né en 1838 d'une famille wallonne de Rebecq, E. SOLVAY mène une existence qui n'a rien de commun avec celle des universitaires ou des hommes de science. Son père, d'origine modeste, possédait une petite usine à sel et Ernest Solvay, quittant rapidement l'école, débute dans l'usine à gaz de son oncle à Saint Josse. Ingénieux, il y apporte beaucoup d'aménagements. A 23 ans, il prend un premier brevet de fabrication de carbonate sodique et, après avoir surmonté beaucoup de difficultés et effectué de multiples démarches, il réussit à mettre en

(7) W. VAN ROOY, op.cit., p.219.

(8) Ibid., p.217.

route, en 1865, la fabrication industrielle du carbonate sodique appelé depuis, la "soude Solvay". Dès la mise au point du procédé terminée, il fonde des usines en Lorraine française; puis son procédé est exploité en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Autriche. C'est la gloire et la fortune. Tout un empire industriel et commercial est créé.

On ne peut sans doute pas dire qu'Ernest Solvay fut lui-même un véritable homme de science, mais il a mis une grande partie de sa fortune et ses capacités d'organisateur au service de la science à laquelle il vouait un véritable culte. Il est par ailleurs un patron d'entreprise, capitaliste sans doute, mais d'une mentalité bien différente de la moyenne des entrepreneurs de son époque. Ses relations avec les socialistes, sa correspondance avec Vandervelde, permettraient de le considérer comme un homme de gauche; pourtant il fut sénateur libéral de 1894 à 1900. Il apparaît aussi comme un esprit généreux, enthousiaste, confiant dans la science et dans son pouvoir, désireux de justice sociale et de productivité. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la création, d'abord de l'Institut de physiologie qui vit le jour en 1893, puis de l'Institut des sciences sociales en 1894.

Solvay et l'Institut des Sciences sociales

Lors d'une séance au sénat, le 24 mai 1894, Solvay fait appel au gouvernement pour qu'il crée un organisme spécial qui soumettrait les questions sociales à un examen méthodique(9). Comme cette intervention resta sans effet,

(9) Cf. D. WARNOTTE, Ernest Solvay et l'Institut de Sociologie, Contribution à l'histoire de l'énergétique sociale, Bruxelles, Bruylant, 1946, tome II, p.520.

Solvay décide de créer lui-même un Institut chargé d'étudier de manière scientifique les questions sociales. Voici comment il présente le programme de l'Institut des sciences sociales :

"C'est en appliquant les méthodes scientifiques à la solution de ces problèmes, en dégagant de mieux en mieux de l'effrayante complexité des phénomènes, les lois du transformisme social, que l'on pourra marcher vers l'égalité, sans lui sacrifier la liberté, et réaliser progressivement ce qui doit être le but de tous les projets de réforme : obtenir, au profit de tous, le rendement maximum d'énergie humaine"(10).

Selon Solvay, le régime actuel a pour résultat que

"la personnalité intellectuelle et matérielle de l'homme d'en haut s'élève au maximum(tandis que) celle de l'homme d'en bas reste à un niveau relativement très inférieur... Pour qu'il en fût autrement, il faudrait faire disparaître graduellement l'injustice fondamentale des sociétés modernes : l'inégalité du point de départ"(11).

Et pourtant, continue Solvay, quoi que l'on fasse, la société se transforme irrémédiablement dans le sens de la réduction des inégalités et,

"C'est à la science sociale qu'il appartient, en déterminant la série de transitions nécessaires entre le présent et l'avenir, de discipliner l'idéalisme des uns et de faire disparaître les appréhensions ou préjugés des autres"(12).

(10) E. SOLVAY, Le programme de l'Institut des sciences sociales, avant-propos, Annales de l'Institut des sciences sociales, tome 1, 1^{re} année, 1894-1895, n° 1, juin 1894, p.1

(11) Ibid., p.1

(12) Ibid., p.2.

Le but de l'Institut des sciences sociales sera donc le suivant :

"Indépendamment de recherches plus générales s'étendant à l'ensemble de la sociologie, cet institut poursuivra par l'observation et l'étude des faits, l'examen impartial et approfondi des conceptions a priori que j'ai cru devoir formuler, en les soumettant au contrôle de la méthode inductive"(13).

Cette conception, c'est le productivisme, qui peut se résumer brièvement dans les termes suivants : "hors de l'accroissement des capacités productives individuelles, point de salut économique"(14).

L'essentiel du travail de l'Institut jusqu'à sa dissolution prononcée par Solvay en 1901, consiste donc à rechercher comment réaliser au mieux, c'est-à-dire de manière scientifique, la thèse de Solvay. Les collaborateurs choisis pour effectuer cette tâche sont trois membres du parti socialiste, membres illustres par ailleurs : G. De Greef, H. Denis et E. Vandervelde. De Greef, peut être considéré comme le premier véritable sociologue belge; quant à H. Denis, docteur en droit et docteur en science et E. Vandervelde, ils constituent deux figures bien connues de la vie politique belge.

Nous verrons d'abord, à travers quelques textes de E. Solvay lui-même, le sens de l'hypothèse qu'il demande à ses collaborateurs de vérifier. Nous essayerons alors de voir, à travers les articles publiés dans les Annales de

(13) Ibid., p.3.

(14) E. WAXWEILER, Compte rendu des Lettres sur le productivisme et le comptabilisme, Revue de Belgique, 15 avril 1901, cité par D. WARNOTTE, op.cit., t. II, p.526.

l'Institut de Sciences Sociales, annales qui contiennent l'ensemble de la production scientifique de cet institut, comment et jusqu'où les collaborateurs réalisent ce travail de vérification.

Ensuite, débordant quelque peu le cadre de l'Institut des sciences sociales lui-même, nous tenterons d'expliquer dans ses grandes lignes, la pensée de G. De Greef . Héritière de la pensée de Comte, il nous semble que c'est elle qui illustre le mieux la tendance dominante de la sociologie en Belgique à la fin du XIXe siècle. C'est elle qui, après certaines transformations, sera reprise par la Société belge de sociologie. C'est à partir d'elle aussi, en partie tout au moins, que E. Waxweiler, premier président de l'Institut de sociologie en 1902, élabore sa théorie fonctionnaliste.

E. Solvay est d'abord un chimiste^{et} cette formation sera déterminante pour lui. Elle organisera tout son système de pensée et sa conception de la société :

"L'animal, écrit-il, l'homme notamment, envisagé au total par rapport à son milieu, doit être considéré comme un appareil énergétique, consistant entièrement et exclusivement en une pure réaction chimique"(15).

Et ce sont les propriétés de cette réaction chimique qui organisent tout le fonctionnement de notre espèce, aussi bien au niveau individuel qu'au niveau collectif :

(15) E. SOLVAY, Energétique sociale et politique positive, Revue économique internationale, janvier 1910, Bruxelles, p.5.

"Cette réaction chimique est productive d'énergie extériorisable et cette énergie est utilisable de beaucoup de façons différentes, au profit de la réaction elle-même, qui tend à évoluer sans cesse dans le sens de la plus grande énergie et de la meilleure utilisation énergétique"(16).

De là découle une certaine conception de la société et de l'homme en société que nous ne pouvons mieux exprimer qu'en reprenant les formules mêmes de Solvay :

"Socialement, l'homme a donc une raison d'être : il est un appareil énergétique obligé de concourir à réaliser la production générale. L'homme est énergéto-productiviste par "nécessité vitale" quand il est isolé; il le devient par "obligation de mutualité" quand il est groupé; de cette obligation de mutualité, essentielle, primordiale, découle nécessairement le Droit scientifique, énergéto-productiviste, qui devra constituer inévitablement la base organisatrice future des groupements sociaux"(17).

C'est à partir d'une telle conception de l'homme, et de l'homme en société, que nous pouvons essayer de comprendre ce que Solvay entend par le "productivisme" qui constitue en fait le centre de sa pensée au niveau "sociologique". C'est à la mise en application de ce principe que devront s'atteler ses collaborateurs.

"Le productivisme n'est que l'expression sociale de la grande loi naturelle qui trouve dans le monde inorganique, comme dans le monde organique, des démonstrations éclatantes : c'est la tendance vers l'effet utile maximum. Dans le monde physique, elle s'exprime par le travail maximum; dans le monde biologique par la recherche des meilleures conditions possibles pour l'exercice des fonctions vitales; dans le monde social, par l'effort de l'homme vers la meilleure existence"(18).

(16) Ibid., p.6.

(17) Ibid., pp.6-7.

(18) G. HOSTELET, Etudes productivistes, (B&L), 1919, p.247.

Le productivisme de Solvay est donc une forme d'organisation sociale qui tend à augmenter au maximum la production en vue d'en répartir les produits entre tous les hommes. Cette théorie pourra être mise en oeuvre par l'application de trois principes :

- l'amélioration du niveau d'instruction générale et professionnelle,
- l'introduction dans l'industrie de méthodes de production nouvelles qui permettront de réduire le temps de travail des ouvriers,
- la libre circulation des produits et des producteurs, en faisant tomber les barrières douanières.

Le rôle de l'Etat et des entrepreneurs doit également être revu dans cette perspective. Solvay a confiance dans l'Etat. Il compte d'ailleurs fermement sur l'intervention de l'Etat pour réaliser ses vues. C'est pour cette raison sans doute, que, malgré son peu d'attirance pour la vie publique, il accepte d'être sénateur(libéral) de 1894 à 1900. Il y fait d'ailleurs de nombreuses interventions. A bien des égards, il apparaît comme très proche des socialistes mais la question du collectivisme les divisera toujours(19). Solvay reste un farouche partisan de la propriété privée qu'il considère comme "une base essentielle de la société moderne"(20). Pour lui les producteurs demeureront propriétaires de leurs usines. Mais sous le contrôle de l'Etat, qui aura son mot à dire dans tous les domaines de la production, et qui sera intéressé dans tous les bénéfices.

Trois autres projets de réforme viennent encore parfaire ce système : la suppression de la monnaie, le chômage-capacitariat et l'impôt unique sur la fortune héréditaire.

(19) E. SOLVAY, Annales de l'Institut des Sciences sociales, Tome 4 , 1898, p.420.

(20) Ibid., p.420.

Leur application devrait permettre d'atteindre à plus ou moins long terme l'"égalité du point de départ" chère à Solvay.

Il faut donc en premier lieu arriver à supprimer la monnaie d'échange et utiliser un système de transactions sur des comptes courants portatifs : c'est le grand projet de comptabilisme social(21). Le mécanisme en est le suivant : l'Etat joue le rôle d'une banque privée et remplace la monnaie d'échange par le système comptabiliste. Chaque citoyen doit passer par lui pour n'importe quelle dépense.

"On ouvre un compte à chaque citoyen, en tête duquel figure le chiffre qui représente son avoir, et on lui délivre, pour les besoins courants, des carnets de jouissance ou de crédit, au fur et à mesure des nécessités et jusqu'à concurrence d'un certain chiffre. Ce chiffre serait toujours inférieur à l'avoir du détenteur des carnets"(22).

Chaque fois que quelqu'un effectue un achat, celui-ci est noté dans son carnet et dans celui du vendeur. Ces carnets sont alors déposés dans des bureaux de l'Etat, par exemple dans chaque commune, et ce à la fin de chaque année. On connaîtra ainsi l'ensemble de toutes les recettes et dépenses de chacun. Le but final de cette opération est que, à un moment donné, la fortune de chacun soit due exclusivement à sa productivité.

Pour y arriver, il faudra mettre en oeuvre la deuxième réforme relative au chômage-capacitariat et au droit à l'instruction. Selon Solvay, l'Etat doit reconnaître le droit à l'existence et à la subsistance de tous les citoyens y compris les invalides, les indigents, les malades, les chômeurs involontaires. A ces derniers l'Etat doit donner les chances de retrouver un emploi en leur permettant d'appren-

(21) E. SOLVAY, Annales de l'Institut des Sciences sociales, tome 1, 1895.

(22) Ibid., p.

dre un métier, c'est le "chômage-capacitarat". C'est d'ailleurs un des moyens de rétablir l'égalité sociale et l'instruction du peuple. Mais pour cela il faudrait créer une organisation générale du travail.

D'autre part, Solvay voudrait aller encore plus loin, convaincu que chacun doit posséder à sa naissance les mêmes chances et qu'ainsi chacun s'élèvera dans la société suivant sa capacité productrice. Il demande donc que l'on permette aux "plus doués" de poursuivre des études supérieures, en aidant financièrement ceux qui en ont besoin(23).

Et toujours dans le même souci d'égalité et de justice, Solvay se met à la recherche du plus juste système d'imposition : il ne faut pas imposer la fortune laborieusement acquise par le travail mais seulement la fortune héréditairement transmise. Ce nouveau mode d'imposition - l'impôt successoral réitéré - aboutirait à ce que la fortune de chacun soit due exclusivement à sa productivité(24).

Ainsi on parviendrait enfin à réaliser le principe de l'égalité du point de départ.

Et c'est à la vérification de ces théories ainsi qu'à la mise au point des réformes économiques, politiques et sociales nécessaires que les membres de l'Institut des sciences sociales devront s'atteler.

(23) E.SOLVAY, Energétique sociale et politique positive, Revue économique internationale, 1910, p.9.

(24) Ibid., p.9.

De 1894 à 1901, six volumes des Annales de l'Institut des Sciences Sociales ont paru. Les articles qui y figurent sont, pour une bonne part, consacrés au développement des thèses de Solvay, soit par lui-même directement, soit par des collaborateurs. En plus, on y trouve certains articles relatifs à des questions intéressant le socialisme en général et plus particulièrement le collectivisme. On peut donc penser que les collaborateurs de Solvay, la plupart membres du parti socialiste ont pu profiter de cette occasion pour continuer leurs recherches sur le socialisme, tout en approfondissant les idées de Solvay. Beaucoup de choses rapprochent d'ailleurs Solvay des socialistes, nous en avons déjà parlé. Solvay est certainement un homme "social". A cet égard, il faut rappeler qu'il applique lui-même très tôt dans ses usines certaines de ses idées de réforme : il donne entre autres à ses ouvriers un ensemble d'avantages qui anticipent de loin sur les dispositions légales(25) :

- allocations ouvrières de maladie en 1878,
- allocations ouvrières de blessures en 1878,
- caisse de retraite des ouvriers en 1889,
- congés payés en 1913,
- pécule supplémentaire de vacances en 1913,
- journée de huit heures : généralisée en 1907, mais dès 1897 les usines de Donetz travaillent en trois pauses de huit heures.

(25) J. BOLLE, 1863-1963, Solvay, l'invention, l'homme, l'entreprise industrielle, Ed. Weissenbruch, Bruxelles, 1963, p.152.

Ceci nous permet de comprendre plus aisément pourquoi les intellectuels du parti socialiste travaillent en collaboration avec un sénateur libéral.

Les co-directeurs de l'Institut des Sciences Sociales

Hector Denis (1842-1913) était chargé du cours d'économie politique à l'Université de Bruxelles depuis 1878; en 1892, il est nommé recteur de cette université. Il démissionne de cette fonction en 1894 pour se désolidariser du Conseil d'administration lors d'un conflit qui opposa celui-ci aux étudiants (26). En 1892 toujours, il est nommé par le gouvernement au Conseil Supérieur du Travail qui vient d'être fondé. En 1894, il devient député socialiste de Liège. Il poursuivra cette carrière parlementaire jusqu'à sa mort. La vocation essentielle de H. Denis reste pourtant l'enseignement et la recherche. C'est à ce titre qu'il est nommé l'un des directeurs de l'Institut des Sciences Sociales.

Dans les Annales de l'Institut des Sciences Sociales, il publie plusieurs articles d'économie politique et de sociologie. A titre d'exemples, on peut citer : "Plan de recherches de sociologie économique se rattachant à l'hypothèse de M. Solvay", "Proudhon et les principes de la Banque d'échanges", "Robert Owen : le principe de l'expérimentation du Labour exchange", "La transformation du système monétaire - Etude de ses conditions expérimentales", "Proposition relative à l'organisation du Crédit foncier rural mutuel", "La coopération comme fondement de la réforme monétaire", "L'oeuvre d'Auguste Comte et son influence sur la pensée contemporaine"... (27)

(26) Cfr W. VAN ROOY, op.cit., p.200.

(27) Cfr Annales de l'Institut des Sciences sociales, vol.I à VI, 1894-1900.

Quant à E. Vandervelde, il n'est sans doute pas nécessaire de le présenter ici. Disons simplement que, comme collaborateur de l'Institut des Sciences Sociales, il publie essentiellement des articles sur le socialisme et le collectivisme : "Les institutions économiques du parti ouvrier belge", "Les chambres de compensation", "Le livre III du 'Capital' de Marx", "La monnaie et la mesure des valeurs", "Monsieur Solvay et la socialisation des moyens de production". Dans ce dernier article on perçoit assez nettement les divergences qui l'opposent à E. Solvay.

La sociologie de G. De Greef (28).

Le quatrième co-directeur de l'Institut des Sciences Sociales, Guillaume De Greef, né en 1842, est docteur en droit, et agrégé de l'Université de Bruxelles (29). Il est principalement économiste et sociologue. En 1889, il est nommé professeur à l'Institut des sciences politiques et sociales créé à l'Université de Bruxelles. Il est démis de ses fonctions en 1894 à cause de ses prises de positions en faveur des étudiants. Il donne alors ses cours à l'Université Nouvelle dont il est nommé recteur dès 1894. A partir de 1918, et jusqu'à sa mort en 1924, il sera président de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique qui succède à l'Université Nouvelle.

(28) Nous développons de manière spécifique la pensée de G. De Greef car nous pensons que c'est lui qui, à l'Institut des Sciences Sociales, introduisit véritablement la sociologie comme science.

(29) Cf. de BIE P., Les premiers essais de sociologie en Belgique à la fin du XIXe s., Louvain, 1944, p. 8.

Avec Hector Denis, il étudie les théories marxistes et socialistes et subit l'influence de la philosophie positive d'A. Comte. Au point de vue pratique, il se fait, comme avocat, le défenseur des droits des ouvriers, il collabore à la presse démocratique et adhère à la 1re Internationale en 1864.

Mais l'essentiel de son temps sera consacré à l'étude de la sociologie. Il publie de nombreux ouvrages dont une Introduction à la Sociologie, en deux volumes. La première partie paraît en 1886 (30). Le 2me chapitre de ce livre avait déjà été publié en France dans la Revue Socialiste, en 1885, sous le titre "De la méthode en sociologie" (31). On peut considérer cet article comme la première production sociologique belge (32).

En effet, cet article se présente comme un exposé scientifique se rattachant aux travaux de Comte et de Spencer. Il quitte le terrain de l'anecdote pour tenter de présenter un modèle cohérent et complet de l'organisation sociale.

Il n'est pas possible ici de faire un exposé complet de la théorie de De Greef. Tout au plus, on s'efforcera de montrer comment ses travaux s'inscrivent dans la ligne des sociologues positivistes et également dans une tradition organiciste. On verra aussi que, tout en se situant sur un autre terrain - sans doute plus abstrait et plus théorique - cette théorie a pu, jusqu'à un certain point, être en accord avec les hypothèses de Solvay.

a) La doctrine de la hiérarchie des sciences

Tout d'abord, à la suite de Comte et de Spencer, De Greef reprend la doctrine de la hiérarchie et de la dépendance mutuelle des sciences et des phénomènes étudiés :

(30) G. DE GREEF, Introduction à la sociologie, 2 tomes, Paris 1910. La 1e partie de cet ouvrage, intitulée Eléments de sociologie, paraît à Bruxelles en 1886.

(31) G. DE GREEF, De la méthode en sociologie, Revue socialiste, Tome I, Janvier-Juin 1885, Paris, pp. 289-300.

(32) Cfr. P. de BIE, Les premiers essais de sociologie en Belgique à la fin du XIXe s., op. cit., p. 8.

"La sociologie implique une classification et celle-ci une hiérarchie des phénomènes qu'elle embrasse; cette classification et cette hiérarchie sont en rapport avec une division correspondante des fonctions et des organes, dont la combinaison constitue la structure et la vie du super-organisme en général. Ces divisions ne sont pas artificielles ... Bien que la matière soit une et continue, ses manifestations ne sont pas uniformes, mais elles s'élèvent, par une suite de créations naturelles, des propriétés les plus générales et les plus simples à des propriétés de plus en plus spéciales et complexes" (33).

Cette citation assez longue, montre bien, nous semble-t-il, la vision organiciste de De Greef. On y trouve aussi l'idée de hiérarchisation des phénomènes sociaux. Elle comprend également un aspect fondamental de la conception de Spencer qui consiste dans l'évolutionnisme où les éléments de la nature changent en allant du plus simple au plus complexe en se perfectionnant. Elle nous montre enfin que la nature est une; que les différents objets de nos connaissances sont de même nature : on passe simplement des phénomènes inorganiques, aux phénomènes organiques, puis super-organiques ou sociaux.

"Les mathématiques, la physique, la chimie, la biologie, et la psychologie sont les principaux degrés de l'échelle hiérarchique des sciences; la sociologie en est le dernier. Celle-ci à son tour se forme successivement de couches superposées" (34).

De Greef reprend donc la hiérarchie des sciences de A. Comte. Mais ici s'annonce aussi une divergence. Comte en effet niait que l'on pût, en sociologie, comme dans les autres sciences, avoir connaissance des éléments avant de connaître l'ensemble. De Greef, à l'instar de Spencer, prétend au contraire que la sociologie doit partir de la connaissance des éléments les plus simples et les plus généraux pour aboutir à celle des éléments complexes. Il établit une classification hiérarchique des phénomènes sociaux. Et "cette hiérarchie n'est pas une oeuvre artificielle de l'intelligence subjective; elle est objective et naturelle" (35).

(33) G. DE GREEF, Introduction à la sociologie, op. cit., T. I

(34) Ibid., p. II.

(35) Ibid., p. 156.

A la base de cette hiérarchie, on trouve les phénomènes économiques. Ceux-ci sont "évidemment les plus généraux et les moins complexes de la sociologie. Impossible de noter un phénomène de la vie collective qui ne contienne des éléments économiques" (36). Viennent ensuite les phénomènes relatifs à la reproduction, les phénomènes artistiques, les phénomènes relatifs aux croyances, les phénomènes moraux, les phénomènes juridiques puis enfin, les plus complexes et les plus spécialisés, les phénomènes politiques (37).

La démonstration que présente De Greef de cette sorte de priorité donnée à l'économique n'est guère convaincante. Pour la comprendre, il me semble qu'il vaut mieux se référer au contexte ambiant et au fait que De Greef a certainement été influencé par sa lecture des oeuvres de Marx. Il faut se rappeler également l'essor extraordinaire de l'économie politique à cette époque. Enfin l'adhésion de De Greef aux idées socialistes n'est peut-être pas étrangère non plus à une telle présentation des phénomènes sociaux.

b. Connaissance et pratique: la doctrine du progrès

De Greef ne voulait d'ailleurs pas d'une science complètement désincarnée ou éloignée de la pratique. Au contraire, pour lui, la connaissance est fondamentale pour la pratique politique :

"Appliquer la méthode positive à la politique, arracher cette dernière à l'empirisme aussi bien qu'à l'utopie : tel est le but de cet ouvrage... La reconstruction générale de l'ensemble du superorganisme et la description des lois de son évolution et de son fonctionnement : voilà la base préliminaire indispensable de toute éducation et de toutes actions politiques rationnelles" (38).

La connaissance se présente dès lors comme un facteur de progrès. Mais cette connaissance doit s'élaborer selon une méthode particulière. Et on voit bien ici comment De Greef, à la suite de Comte, réfute la validité des connaissances fondées sur la foi ou même sur la raison.

(36) Ibid., p. 159.

(37) Ibid., p. 211.

(38) Ibid., p. I et III.

"L'observation directe ou indirecte, dit-il, est la seule source de nos connaissances ; ni la providence, ni la Raison, c'est-à-dire ni la révélation ni le raisonnement, ne nous apprennent rien par eux-mêmes : la méthode scientifique n'est autre, par suite, que la méthode naturelle à l'intelligence même, qui procède du simple au composé, du particulier au général, du concret à l'abstrait, de ce qui est fréquent et ordinaire à ce qui est rare et inusité" (39).

Cette méthode, selon De Greef, n'a jamais varié. C'est grâce à elle que l'humanité a progressé et s'est complexifiée. Nous trouvons ici le postulat fondamental du positivisme de De Greef, non démontré et fondateur de tout son système. Tout le réel social va s'ordonner à partir de ce principe, à partir de ce mode d'observation. C'est lui qui va nous permettre de progresser.

Le progrès, l'évolution, peuvent également être considérés comme des concepts capitaux dans l'oeuvre de De Greef. "L'évolutionnisme est le Dogme que respecte De Greef" (40). Tout doit être compris à l'aide de ce principe. Il nous montre qu'il y a une évolution dans le domaine des faits comme dans celui des connaissances ; qu'il y a une continuité entre les étapes franchies par la pensée de l'individu et par celle de l'humanité. D'autre part, De Greef fait une distinction entre le développement, l'évolution et le progrès. Nous nous attachons quelque peu à ces notions car elles sont reprises dans d'autres domaines et ont une importance dans la constitution de la doctrine de la défense sociale. Le "développement" est surtout de l'ordre quantitatif. Il suppose un point de départ et un point d'arrivée.

Le "progrès" est surtout qualitatif et suppose également une comparaison entre deux stades. L'"évolution" quant à elle, embrasse à la fois le point de vue quantitatif et qualitatif, et en outre, elle suppose un mouvement sans commencement ni fin :

(39) Ibid., p. 31

(40) P. de BIE, Les premiers essais de sociologie en Belgique à la fin du XIXe s., op.cit., p. 13

"Il n'y a cependant pas entre le point de vue quantitatif et le point de vue qualitatif une différence absolue ; les petites différences quantitatives deviennent elles-mêmes qualitatives quand elles s'accumulent et se développent au point de devenir considérables" (41).

Le progrès, pour De Greef, est un développement de nature spéciale, c'est un développement accompagné d'une amélioration des conditions de la vie sociale ; "la progression dès lors ne peut et ne doit pas être conçue comme nécessairement continue, elle doit l'être comme dépendante de conditions... Elle suppose que les nouvelles conditions sont avantageuses à l'organisme ou à la société" (42).

Les notions de progrès et de régression sociales sont centrales pour les penseurs de cette fin du XIXe siècle. Autour de De Greef, c'est l'ensemble de l'Institut des sciences sociales qui se penche sur ce problème.

"L'an dernier, écrit L. de Brouckere, membre de l'Institut il (l'Institut) discutait et approuvait un plan d'étude détaillé indiquant tous les aspects possibles du problème qui lui était soumis par M. Guillaume De Greef, et un autre plus spécialement relatif à la régression biologique et sociologique comparées, dû à M. Vandervelde" (43).

C'est d'ailleurs à ce sujet que De Greef a consacré tout un ouvrage, écrit en 1894 et intitulé Le transformisme social. Il y expose une thèse selon laquelle le progrès ne serait pas le seul moteur de l'évolution des sociétés. En effet, écrit de Brouckere dans un commentaire qu'il fait de cet ouvrage, "De Greef ne croit pas à la fatale nécessité du Progrès dans toutes les circonstances et pour toutes les sociétés, l'histoire lui montre, au contraire, certaines sociétés particulières passer

(41) G. DE GREEF, Précis de sociologie, Paris, 1909, p. 301

(42) Ibid., p. 302

(43) L. de BROUCKERE, Le transformisme social, Annales de l'Institut des sciences sociales, vol. 1, 1894-1895, p. 180

d'une forme plus parfaite à une forme moins parfaite" (44). Progrès et regrès sont donc deux formes d'évolution possibles. Pourtant il semble quand même que la nécessité du progrès soit présente dans la pensée de De Greef car on y trouve que "le progrès, par sa continuité, assure de plus en plus la stabilité des acquisitions nouvelles, c'est-à-dire du progrès. Si bien que, plus notre société progresse plus la théorie du progrès continu se rapproche de la réalité" (45).

Quant au phénomène de regrès, il se présente de la même manière que le phénomène de dégénérescence. Selon de Brouckere,

"Les études des zoologistes et des psychologues les ont conduits à formuler cette loi que, dans un processus de dégénérescence, ce sont les acquisitions les plus récentes et les plus superficielles qui s'effacent les premières. M. De Greef le premier propose d'étendre cette loi aux phénomènes sociaux ; ils renferment de très nombreux exemples de son application" (46).

Enfin De Greef constate, à la suite de Comte, une relation entre l'ordre et le progrès :

"L'ordre et le progrès sont les deux aspects d'un seul et même phénomène dont le mot organisation exprime très bien le caractère à la fois statique et dynamique, structural et vital" (47).

L'ordre en est le pôle statique et le progrès le pôle dynamique, il constitue une amélioration de l'ordre car il parfait à la fois la structure et la vie des sociétés par "une correspondance plus complète de leur milieu interne et des milieux externes" (48).

(44) Ibid., p. 199

(45) Ibid., p. 199

(46) Ibid., p. 201

(47) G. DE GREEF, Le transformisme social, Bruxelles, 1895, p. 364

(48) Ibid., p. 377

A propos de cette conception du progrès on voit de nouveau apparaître la prédominance de l'économique sur le politique : il y a, dit De Greef, un ordre naturel dans le progrès social ; cet ordre est conforme à la filiation naturelle et historique ainsi qu'à la série logique et dogmatique établie entre les phénomènes sociaux :

"les progrès les plus généraux sont les progrès économiques ; ce sont aussi les plus stables. Les progrès politiques sont les plus spéciaux, les plus complexes, les plus instables ; leur intégration dans le superorganisme social est surtout assurée quand ils correspondent à des bases économiques déjà elles-mêmes antérieurement et plus complètement consolidées" (49)

c) Liberté et déterminisme

En ce qui concerne les notions de liberté et de déterminisme nous trouvons une conception qui présente sans doute des analogies avec celle des tenants de la doctrine de la défense sociale :

"Au point de vue social, écrit De Greef, le libre arbitre, qui fait l'objet de tant de controverses stériles dans le champ clos de la psychologie et de la morale individuelle, est une quantité tellement petite qu'elle peut être négligée sans graves inconvénients. Socialement, notre libre arbitre est limité à un point pour ainsi dire idéal, non susceptible de mensuration, noyé au milieu du rythme régulier des flots de déterminisme complexe et immense" (50).

Mais De Greef prétend cependant réfuter la critique selon laquelle cette position détruirait la morale et la justice. Selon lui en effet, le déterminisme scientifique a précisément pour objet de nous montrer qu'il existe des lois nécessaires que nous ne pouvons enfreindre "sans supporter immédiatement la peine de notre révolte" (51). Nous pouvons, dit-il, agir sur les phénomènes moraux et sociaux puisqu'ils sont les plus malléables et donc modifiables. Nous devons les modifier sans cesse dans le sens du progrès de la vertu et de la justice. Et c'est la science qui nous les fait connaître "et qui en impose la poursuite et la réalisation à notre conscience" (52).

(49) G. DE GREEF, Précis de sociologie, op. cit. p. 306

(50) G. DE GREEF, Les lois sociologiques, Bruxelles, 1908, p. 125

(51) Ibid., p. 126

(52) Ibid., p. 127

d) De Greef et la sociologie criminelle

Pour terminer cette brève présentation de la pensée de Guillaume De Greef, nous voudrions reprendre certaines considérations émises dans un article qu'il a écrit en 1893 dans le Journal des Tribunaux et intitulé "La Sociologie Criminelle". Il y fait l'éloge de l'ouvrage de C. Ferri et indique par là même toute la communauté de pensée qui existe entre eux.

"Ce qui devait porter le coup de mort au Droit criminel métaphysique, écrit De Greef, c'est la constatation indéniable du contraste quotidien et choquant entre la perfection formaliste de ses théories et l'accroissement progressif de la criminalité ; même contradiction entre ses conceptions sur la responsabilité morale et pénale et la psychopathologie des criminels" (53).

L'objet de la sociologie criminelle est de dégager les lois de la criminalité et de la répression par l'observation de l'individu et de la société. Elle a pour finalité de permettre l'instauration d'un meilleur système de défense sociale. Et d'ailleurs les résultats auxquels elle est actuellement parvenue à cette époque permettent, selon De Greef, de formuler des réformes pratiques, tant dans l'organisation et l'application du droit pénal que dans son enseignement universitaire. Nous ne répéterons pas ici les idées de Ferri. Disons simplement que De Greef y souscrit entièrement, tant au niveau des causes de la criminalité que des moyens de la prévoir et de la réprimer. Nous verrons simplement ici les réformes pratiques que De Greef suggère à cette occasion pour la Belgique.

Un des premiers résultats de la sociologie criminelle est de nous fournir une explication sur les causes de l'échec du système cellulaire préconisé par l'école pénitentiaire. Et De Greef en profite pour critiquer la construction de notre "coûteuse et attrayante prison de Saint Gilles (construite) précisément au moment où la fausseté de la théorie était démontrée" (54).

(53) G. DE GREEF, La sociologie criminelle, J.T., 1893, p. 548.

(54) Ibid., p. 549.

Pour diminuer les délits, il faut étudier leur cause, il ne suffit pas d'étudier le crime en soi, il faut connaître les criminels, leurs antécédents, leur milieu. En Belgique, les savants ne manquent pas. "La clinique du Docteur Desmeth est pleine de promesses; il faut qu'elle se développe; avec des maîtres tels que les Docteurs Héger, Somal et d'autres, quoi de plus facile ? (55).

La clinique criminelle apparaît également comme le complément nécessaire à la loi sur la libération conditionnelle; sans elle on libère et on condamne conditionnellement au hasard des impressions, et ainsi on "favorise généralement les délinquants les plus fourbes et les plus hypocrites" (56). Et De Greef écrit alors que ces recherches cliniques constituent "les prodromes des laboratoires de sciences sociales dont il poursuit la réalisation au sein de l'Université de Bruxelles" (57).

Par ailleurs, l'étude des diverses catégories de criminels nécessite l'usage d'un instrument scientifique particulier : la statistique criminelle. De Greef demande donc la création, dans les universités, de cours de statistique générale et de statistique criminelle (58).

Enfin, la sociologie criminelle nous apprend que la prévention est une meilleure arme de lutte contre la criminalité que la répression. En matière de prévention, De Greef formule certaines propositions : favoriser l'instruction et le bien-être en général; permettre le libre échange et l'émigration; interdire la vente privée d'alcool; construire des colonies agricoles pour les vagabonds et même pour certaines catégories de condamnés; favoriser les mariages mais en même temps autoriser et faciliter les divorces pour "réduire les infanticides, les abandons d'enfants les avortements, ainsi que les meurtres et les empoisonnements" (59).

(55) Ibid., p. 551.

(56) Ibid., p. 551.

(57) Ibid., p. 554.

(58) Ibid., p. 556.

(59) Ibid., p. 556.

Et pour terminer à propos des crimes politiques "Ferri recommande surtout, avec infiniment d'esprit, l'accord entre l'état politique et les aspirations nationales. La recette mérite d'attirer l'attention des Etats autocratiques comme la Russie et les oligarchies comme la nôtre" (60).

La dissolution de l'Institut des Sciences sociales

Il semble que SOLVAY se soit petit à petit lassé des revendications du programme collectiviste (61). Il avait cru qu'un examen approfondi de ses idées par un groupe socialiste amènerait les défenseurs du collectivisme à se rapprocher de ses idées à lui. Mais il finit par se rendre compte que, contrairement à ce qu'il prévoyait, c'est lui qui se retrouve à la remorque des idées socialistes. Il apparaît dès lors comme un simple protecteur. Et c'est la raison pour laquelle, indépendamment de querelles de personnes, il veut se libérer de cette espèce de tutelle que le groupe exerce sur lui. Il supprime l'Institut pour le remplacer par un autre, l'"Institut de Sociologie" qui débute avec des collaborateurs entièrement nouveaux.

On voit, par ailleurs, à peu près au même moment, une assez vive polémique s'engager entre le député socialiste E. Anseele et lui-même. Elle porte sur la conception du collectivisme que Solvay rejette absolument. On sait que pour les socialistes les coopératives de production, les services publics sont des formes de collectivisme indispensables à l'avènement du socialisme :

"Plus ces services et ces coopératives se développeront, plus l'exemple collectiviste frappera les esprits, instruira les masses, et plus le triomphe collectiviste en sera certain et proche"

(60) Ibid. p. 557.

(61) Cf. D. WARNOTTE, op.cit., Tome II, p. 524 et ss.

écrit E. Anseele à Solvay (62). Celui-ci lui répond par une longue lettre où il énonce tous les points convergents entre ses conceptions et les conceptions socialistes, mais où il termine en donnant son avis définitif sur cette doctrine :

"Ce qui m'effraie dans le socialisme, dit-il, c'est le creux du système en présence de la puissance d'action qu'il met en jeu, c'est la confusion des éléments : on y prend des buts à atteindre pour des moyens d'y arriver et l'on est dans le vide au point de vue programme d'exécution s'adaptant à la société mondiale... L'oeil socialiste est atteint de cataracte, et si votre parti ne modifie pas ses principes par trop simplistes, dans un avenir rapproché, il fera frein à l'émancipation du peuple au lieu de la réaliser" (63).

On comprend ainsi que Solvay se soit trouvé plus en harmonie avec un homme comme E. Waxweiler, membre de cercles libéraux depuis qu'il était étudiant. C'est à lui d'ailleurs que fut confiée la direction de l'Institut de Sociologie en 1902.

-
- (62) Lettre de Anseele à Solvay, dans L. BERTRAND, Ernest SOLVAY, réformateur social, Bruxelles, 1918, p. 83.
- (63) Lettre de Solvay à Anseele, dans L. BERTRAND, op. cit., p. 85.

II. L'institut de Sociologie Solvay

Dans une lettre adressée à l'administration communale de Bruxelles, le 12 juin 1901, Solvay définit le but du nouvel institut qu'il a l'intention de créer;

"Les problèmes économiques et sociaux dominent les préoccupations contemporaines; les dernières années ont vu se multiplier les travaux et les recherches dans ce domaine, longtemps abandonné au hasard de l'empirisme et à l'arbitraire des spéculations individuelles. J'ai tenté moi-même de donner à ces efforts, souvent dépourvus de coordination, une base positive et cherchant à rattacher fondamentalement les facteurs économiques prédominants dans l'évolution des peuples aux facteurs physiologiques et physiques qui régissent l'homme et la nature. En vue de poursuivre des recherches auxquelles je me suis appliqué et de fournir à tous les chercheurs les moyens de contribuer au progrès des sciences sociales j'ai l'intention de créer à Bruxelles un Institut de Sociologie" (64).

E. Solvay compte donc reprendre sur un plan plus vaste l'oeuvre commencée à l'Institut des Sciences sociales. Il veut subsidier les recherches des spécialistes et mettre à leur disposition tous les moyens nécessaires. L'Institut de Sociologie constituera un "laboratoire de recherches" accessible à tous les chercheurs et doté d'un personnel scientifique permanent. Cet institut est le premier de ce genre en Europe et constitue un instrument de travail tout à fait remarquable (65).

A la tête de la nouvelle institution, Solvay nomme Emile Waxweiler, qui y restera jusqu'à sa mort en 1916. Et c'est le 16 novembre 1902 que les bâtiments de l'institut Solvay, situés dans

(64) Ibid., p. 556

(65) P. de BIE, La sociologie d'Emile Waxweiler, Bruxelles, 1974, p. 2.

le Parc Léopold à Bruxelles, sont inaugurés (66).

On peut remarquer qu'à cette époque, le Parc Léopold devient une véritable "cité scientifique" : en vingt ans, de 1892 à 1913, neuf instituts y sont fondés. Ils sont en étroite relation avec l'Université de Bruxelles mais dotés de structures plus ou moins indépendantes selon les cas. Un grand nombre de chercheurs et d'hommes de science se sont donc retrouvés en un même lieu et cette proximité a certainement influencé l'orientation des diverses disciplines que l'on y retrouve : physiologie, bactériologie, anatomie, à côté de la sociologie et de l'économie.

Au moment de l'inauguration, Waxweiler a deux collaborateurs, Louis Wodon et Guillaume Desmarez, auxquels Daniel Warnotte vient se rajouter un peu plus tard (67). En 1908, quelques nouveaux collaborateurs travaillent à l'Institut de sociologie : M. Ansiaux, G. de Leener, E. Houzé, R. Petrucci, A. Prins (68).

Dès sa création, le nouvel Institut de sociologie apparaît original à plus d'un titre (69). D'emblée, Waxweiler lui donne un caractère multidisciplinaire en créant des "cabinets de travail" de statistiques, de technologie économique, d'histoire et d'anthropologie. Il se présente également comme un établissement de tout premier plan dans le domaine de la sociologie et ce, par ses publications, son outillage scientifique et les enquêtes qui y sont effectuées. Enfin, il est voisin et complémentaire de l'Institut de Physiologie Solvay : la proximité des deux établissements concrétise pour Solvay les rapports qu'il a établis entre la sociologie et la biologie. Et de fait, la première

(66) Voir à ce sujet L. VIRE, La "cité scientifique" du Parc Léopold à Bruxelles, 1890-1920, Cahiers Bruxellois, Revue d'histoire urbaine, Bruxelles, 1975, p. 86-180

(67) F. VAN LANGENHOVE, L'institut de sociologie Solvay au temps de Waxweiler, Revue de l'institut de sociologie, Bruxelles, 1978, p. 231.

(68) E. WAXWEILER, Les sciences sociologiques en Belgique, Le mouvement sociologique, 1908, p. 283.

(69) Cf. L. VIRE, op. cit. p. 141 et sv.

enquête menée en 1906 concernant les conditions de travail et l'alimentation ouvrière est réalisée conjointement par les deux instituts (70).

L'Institut de sociologie constitue donc un laboratoire de recherches sociologiques (71). Les études qui y sont menées sont réparties en cinq catégories :

- a) les phénomènes sociaux dans leurs rapports avec la biologie générale et l'énergétique ;
- b) les phénomènes sociaux dans l'éthologie végétale et animale ;
- c) les phénomènes sociaux dans la psychologie comparée ;
- d) l'organisation sociale ;
- e) l'évolution sociale.

Ces recherches sont conduites par le directeur, les collaborateurs scientifiques et un assistant (72). Elles font toutes l'objet d'une rémunération. Par ailleurs des recherches "libres" peuvent également être menées à l'Institut par des personnes extérieures, qui possèdent des titres scientifiques attestant de connaissances sociologiques "sérieuses".

Le dépouillement systématique et critique des travaux scientifiques publiés en Belgique et à l'étranger est effectué par le personnel scientifique de l'Institut ou par des spécialistes auxquels le directeur fait appel. Les résultats des recherches entreprises à l'Institut sont publiés dans les Notes et mémoires, les Etudes Sociales et les Actualités Sociales qui sont conçues comme une revue de vulgarisation.

En outre, l'Institut organise des réunions collectives, des visites et des conférences, des congrès périodiques, nationaux et internationaux ; "Il veille à saisir toutes les circonstances opportunes pour faire pénétrer le point de vue scientifique dans les divers domaines des sciences sociales appliquées (73).

(70) Ibid., p. 143 note 265

(71) Cfr. D. WARNOTTE, op.cit., Tome 2, p. 530 et sv.

(72) E. WAXWEILER, L'institut de sociologie Solvay, Le mouvement sociologique, 1908, p. 283-295

(73) Cfr. Statuts de l'Institut de sociologie Solvay, art. 27. Bulletin mensuel de l'Institut de sociologie, Bruxelles 1910^{p. 2.}_v

Enfin, une des activités, peut être la plus originale de l'Institut de sociologie, consiste dans l'organisation des Semaines Sociales de l'Institut de sociologie Solvay (74). Waxweiler avait conçu le projet d'inviter les étudiants belges de tous les établissements universitaires du pays à participer chaque année, durant une semaine, à une recherche à propos d'une question d'intérêt national. Les étudiants sont venus de toutes les facultés : droit, médecine, philosophie, science... et de toutes les universités. La méthode consiste à étudier une question "sur le terrain" par le biais d'enquêtes, de débats et d'exposés. La première Semaine sociale a eu lieu en 1912 et traitait de la question des langues envisagée du point de vue économique et social. En 1913 on traita de "l'évolution des associations professionnelles et des institutions publiques". La première guerre mondiale vint interrompre cet enseignement qui reprit cependant quelques années plus tard.

Grâce à cette initiative, de nombreux étudiants d'établissements différents ont pu se rencontrer et confronter leurs idées. Cet événement est important si l'on se souvient que les universités de cette époque, celles de Bruxelles et de Louvain surtout, n'ont pratiquement aucuns contacts entre elles, à cause de leurs différends idéologiques.

A la mort d'E. Solvay, en 1922, ses successeurs décident d'assurer l'avenir de l'Institut de sociologie en le remettant à l'Université Libre de Bruxelles. Il fait donc depuis lors partie de cet établissement (75).

Le premier directeur de l'Institut de Sociologie, E. Waxweiler est né à Malines le 22 mai 1867. Il fait des humanités gréco-latines et achève ses études à l'Ecole de génie civil de l'Université de Gand où il devient ingénieur des ponts et

(74) F. VAN LANGENHOVE, op. cit., p. 229-261

(75) Discours de M. MAHAÏM prononcé le 16 novembre 1927 à l'occasion du XXVe anniversaire de l'inauguration de l'Institut de sociologie Solvay, Revue de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1927, p. 712.

chaussées (76). Dès ses premières années d'études, il est un élément actif de la "Société générale des étudiants libéraux". Vers la fin de ses études en 1891, il fonde un "cercle d'études sociales" et à la fin de cette même année une "Société libérale pour l'étude des sciences et des oeuvres sociales", dont il devient le président (77). Il s'agit d'une société bilingue qui groupe de nombreux membres, et qui a de multiples activités, à la fois théoriques et pratiques. Elle se préoccupe de questions sociales telles que la participation aux bénéfices, les pensions, l'alimentation ouvrière à Gand, les logements ouvriers. Waxweiler s'occupera activement de toutes ces questions. Il y fait preuve de ses qualités d'homme de science et d'homme d'action (78)

Puis il étudie l'économie politique, et ce, surtout pour en dégager les incidences sociales. En 1893, il fait un voyage aux Etats Unis où il se préoccupe plus particulièrement des questions de salaire des ouvriers. Il est à cet égard frappé par le niveau élevé des salaires américains comparé au salaire des ouvriers belges.

En 1895, il devient chef du Bureau du Travail, de l'Industrie et du Commerce, créé à Gand. De là, il passe à l'Office du Travail qui a été institué par le Ministère de l'Industrie et du Travail. Il est ensuite attaché au service de la Statistique où il devient rapidement un spécialiste de cette matière. En 1899, il est d'ailleurs nommé membre de l'Institut International de Statistique.

En 1897, il est chargé de cours à l'Ecole de sciences politiques et sociales de l'Université de Bruxelles. Il y donne un cours de statistiques, de science des finances, de régime économique du travail, et plus tard d'économie politique.

En 1900, il rencontre E. Solvay. L'entente est immédiate entre les deux hommes et Solvay lui propose la direction du

(76) Cf. P. de BIE, La sociologie d'E. Waxweiler, op. cit., p.13

(77) Almanach de l'Université de Gand, 1892, p. 55-61

(78) Ibid, p. 55-61

futur Institut de Sociologie. Jusqu'à ce moment là, Waxweiler s'était spécialisé en économie politique. Maintenant il va étudier la sociologie de manière approfondie. En 1906, il publie une Esquisse de la Sociologie. Jusqu'en 1914, il consacrera la plus grande part de ses activités à l'organisation de l'Institut de sociologie.

Il continuera pourtant à enseigner à l'Université de Bruxelles, dont il voudrait faire un véritable lieu de formation des élites : ses études sociologiques l'ont convaincu de l'importance d'une minorité "excogitative" pour la bonne marche de la société et les progrès des sciences humaines. Par ailleurs il ne cessera de s'intéresser aux problèmes sociaux, tels le travail, les assurances sociales, l'enfance.

Il meurt en 1916 dans un accident de voiture.

L'oeuvre sociologique d'E. Waxweiler est naturellement très liée à la vie de l'Institut de Sociologie et par le fait même aux idées de son fondateur E. Solvay. D'autre part, elle est également tributaire du fait que le directeur de l'Institut et ses collaborateurs menaient presque toutes leurs recherches, sinon ensemble, du moins dans un climat où les communications étaient fréquentes, tant au niveau des résultats des recherches que des démarches suivies : il est donc malaisé de séparer l'apport propre de Waxweiler de celui de tous les chercheurs avec qui il a travaillé : de toute façon, notre objectif n'est pas de faire une exégèse de la pensée de Waxweiler mais plutôt de montrer dans quel courant de pensée elle se situe pour pouvoir dégager de cette oeuvre ce qui, directement ou indirectement, aura pu servir de support ou d'argument à la "Défense sociale".

La conception biologique

L'Esquisse d'une Sociologie (1906) présente la sociologie comme s'intégrant parfaitement au cadre biologique (79).

(79) P. de BIE, La sociologie d'Emile Waxweiler, op. cit. et D. WARNOTTE, Ernest Solvay et l'Institut de sociologie, Contribution à l'histoire de l'énergétique sociale, op. cit., Tome II. Pour l'analyse de la pensée de E. Waxweiler, nous nous référons essentiellement à ces deux ouvrages.

La sociologie est une science de la vie. Elle s'occupe d'êtres vivants, de leur génèse, leur déroulement, leur adaptation. Et à cet égard, elle prend tout naturellement place parmi les autres sciences de la vie, les sciences biologiques. Et ce, d'autant plus aisément que la biologie elle-même est en pleine évolution.

"Les sciences biologiques ont étendu leur champ d'investigation, écrit Waxweiler. L'éthologie vient aujourd'hui se souder, comme une physiologie externe à la physiologie interne. Les problèmes posés par l'évolution des organismes ont étendu l'horizon biologique et, là où l'on se bornait jusqu'à présent à de stériles descriptions des manières d'être et d'agir on entreprend d'introduire l'étude dynamique des modalités spéciales auxquelles donne lieu l'adaptation inexorable de l'être aux conditions qui l'environnent" (80).

Dans cette perspective, la sociologie sera conçue comme une branche de l'éthologie, définie comme la science des rapports de l'être vivant avec son milieu. La sociologie, c'est l'éthologie sociale. Selon Waxweiler.

"de la cellule à l'homme, quelle que soit la simplicité ou la complication de l'appareil de communication, c'est-à-dire du système nerveux, le principe du mécanisme est identique" (81).

Les différences entre les espèces tiennent donc à des différences de complexité mais pas de nature. Par ailleurs, et nous reviendrons sur ce point dans la suite, tous les êtres subissent la loi du milieu et s'y adaptent. On perçoit ici une vue analogue à celle de Spencer qui définit la vie comme "une adaptation continue des relations internes aux relations externes" (82). Cette adaptation s'effectue selon des lois qu'il importe de connaître. On peut même concevoir les activités de l'homme en groupe comme des activités biologiques. Waxweiler va même à un certain point de vue plus loin encore, lorsque, rejoignant la pensée de Solvay pour qui la réalité vivante est, en dernière

(80) E. WAXWEILER, Esquisse d'une sociologie, Bruxelles, 1906, p. 10-11.

(81) Ibid., p. 22

(82) H. SPENCER, Premiers principes, Trad. E. Cazells, 9e éd., Paris, Alcan 1901, cité par P. de BIE, op. cit., p. 28

instance, énergétique, il écrit que "l'activité vitale se réduit à une réaction physico-chimique qui peut être considérée comme une dépense d'énergie" (83).

Etant donné la position de Waxweiler à l'égard du fondateur de l'Institut de Sociologie, il n'est guère étonnant qu'il en soit ainsi. On a vu que Solvay tenait fortement à ses idées, et tenait également à ce que l'Institut les développe. Waxweiler était donc tenu de lui rendre cet hommage. C'est ce qu'il fait d'ailleurs bien volontiers dans la mesure où il est fondamentalement en accord avec ce type de pensée. Mais une lecture plus approfondie de ses écrits montre que Waxweiler emprunte à Solvay des conceptions de portée très générale, (comme l'énergétisme) qui n'interviennent dans l'étude des phénomènes sociaux qu'à titre de principes directeurs et de procédés de recherche (84). En ce qui concerne les théories particulières de Solvay les références apparaissent plutôt comme étant de pure forme "elles donnent l'impression d'ajoutes artificielles, consenties par déférence au fondateur de l'Institut (85).

Waxweiler et la pensée de son époque

Plutôt que d'étudier la pensée sociologique de Waxweiler pour elle-même, il nous paraît plus utile, étant donné la nature du travail effectué ici, d'aborder les divers aspects de cette pensée en relation ou en opposition avec d'autres sociologues qui lui sont contemporains ou qui l'ont directement influencé. Cette présentation permettra sans doute de situer plus rapidement cet auteur en relation avec les grands mouvements d'idées de cette époque.

(83) P. de BIE, op. cit., p. 28

(84) Ibid. p. 259

(85) Ibid. p. 259

A cet égard, une des premières prises de position qui frappe consiste dans son attitude à l'égard de Durkheim (1858-1917) dont il est tout à fait contemporain. On sait l'importance de la notion de "conscience collective" dans la pensée de Durkheim, conscience diffuse mais qui possède des caractéristiques spécifiques qui en font une réalité distincte des consciences individuelles (86), qui domine les individus et même jusqu'à un certain point les contraint, qui amène à penser que "c'est à partir de la société globale que l'on comprend tout à la fois ce que sont les individus et comment et pourquoi ils peuvent librement s'accorder" (87). Chez Waxweiler on ne retrouve rien de semblable. Dans la société il n'y a pour lui que des consciences individuelles, particulières ; pas de conscience collective. La vie collective provient de la nature humaine. Le social consiste dans un ensemble de relations interindividuelles. "Les facteurs sociogéniques premiers sont les individus et leurs tendances. Seul l'homme est agent" (88).

Si l'on peut parler de déterminisme à propos de Waxweiler comme à propos de Durkheim, on voit qu'il s'agit de deux formes bien différentes de déterminisme. Pour Durkheim, les faits sociaux s'imposent à l'homme, ils se caractérisent par leur extériorité et leur contrainte. Chez Waxweiler le déterminisme humain se révèle à l'analyse comme composé d'innombrables déterminismes "dont la psychologie, la physiologie, la chimie et la physique, établissent l'existence" (89). Le déterminisme est en dernière instance biologique.

Sur le plan de l'évolution sociale humaine, Waxweiler ramène le jeu complexe des déterminismes particuliers à l'influence de deux facteurs : le cerveau et le milieu, le cerveau

(86) E. DURKHEIM, De la division du travail social, Paris, Alcan, 1^{re} éd. 1893, cité d'après la 7^e éd. Paris, P.U.F., 1960, p.46

(87) R. ARON, Les étapes de la pensée sociologique, Paris, Gallimard, 1967, p. 327

(88) P. de BIE, op. cit., p. 62

(89) Ibid., p. 63

décidant du mode de réactions que le milieu impose. Synthétisant la pensée du sociologue, P. de Bie écrit que "la grande variété des conditions mésologiques, et les innombrables possibilités du cerveau humain, sont sources d'une grande marge de variabilité dans les phénomènes et permettent de concilier l'affirmation du déterminisme avec l'idée d'indétermination apparente de la réalité sociale" (90).

Pour Waxweiler, la sociologie doit étudier les individus vivants de la vie sociale :

"Les prenant à leur naissance, écrit-il, on observe chez eux l'acquisition de toutes les adaptations sociales, sous l'influence des individus qui les entourent : on les suit à travers leur existence, débrouillant leurs aptitudes, isolant leurs activités, dénouant les liens simples ou compliqués qui les unissent en des synergies diverses" (91).

Pour expliquer cet ensemble de phénomènes, Waxweiler recourt au concept de "fonction", et s'inscrit ainsi dans tout un courant de pensée, dont Darwin peut être considéré comme l'initiateur. Ainsi, celui qui étudie la société en adoptant un point de vue fonctionnel "sera amené à voir les phénomènes de la vie sociale non sous leur aspect formel, externe, descriptif, mais sous leur aspect génétique, interne, explicatif" (92). Il s'agit d'étudier le mécanisme par lequel les choses deviennent ce qu'elles sont, d'étudier les différentes phases de leur formation.

"Considérer des fonctions plutôt que des formes, c'est préparer sûrement une science générale des phénomènes sociaux, une sociologie qui n'assujettira pas ces phénomènes aux cadres étroits des sciences et des techniques sociales particulières tels le Droit ou l'Economie politique, qu'il a fallu construire pour mettre de l'ordre dans les connaissances et les activités pratiques. Etudier des modes d'évolution c'est en effet découvrir ce qu'il peut y avoir de constant, de permanent, dans les facteurs variés qui interviennent dans la complexité des faits" (93).

(90) Ibid., p. 63

(91) E. Waxweiler, Esquisse d'une sociologie, op. cit., p. 270

(92) E. Waxweiler, Contribution aux archives sociologiques, avant propos, Bulletin mensuel, n° 1, Janvier 1910, p. V, VI.

(93) Ibid., p. V, VI

Considérer les choses de façon fonctionnelle c'est donc, en premier lieu, rechercher le mécanisme par lequel elles deviennent ce qu'elles sont. C'est aussi se rallier à un point de vue génétique. C'est enfin passer de la recherche du "comment" à la recherche du "pourquoi" : les théories transformistes expliquaient comment, par un jeu de variation, d'adaptations et d'extinctions, une espèce pouvait naître d'une autre, mais nullement pourquoi la seconde avait pris la forme sous laquelle elle se présente et pas une autre forme (94). Ainsi, le sociologue ne doit pas seulement décrire les formes, il doit les expliquer. Or, expliquer, c'est reconstituer les processus de formation. Pour Waxweiler, en démontrant les phénomènes sociaux, en analysant le devenir, on se heurte toujours à un certain moment à l'individu. "Le point de vue fonctionnel se rattache donc à la conception individuelle et biologique ... Il peut être présenté comme un aboutissement nécessaire, une conséquence logique de la recherche de l'individuel dans le social" (95). Par là également, le phénomène social est mis en relation avec deux ordres de facteurs : "les uns internes, éléments psychologiques, les autres externes, les éléments mésologiques" (96).

Cette recherche du pourquoi, cette tentative pour aller au-delà de l'observation et de la mesure sont déjà présentes dans l'oeuvre d'A. Comte. Et, à cet égard, Waxweiler se situe dans tout le courant de pensée largement influencé par cet auteur. Comme chez Comte, on y retrouve l'affirmation d'un déterminisme s'étendant à tous les phénomènes sociaux, la liaison entre la sociologie et les sciences physiques, chimiques et biologiques, qui la précèdent dans l'échelle du savoir (97).

(94) E. WAXWEILER, Esquisse d'une sociologie, op. cit., p. 269

(95) P. de BIE, op. cit., p. 109

(96) Ibid., p. 111

(97) Ibid., p. 262 et sv.

On trouve également dans les écrits de Waxweiler certaines similitudes avec la sociologie de G. De Greef, ne fut-ce qu'au niveau de l'organicisme qui les caractérise tous les deux. On peut y voir l'idée de la complexification croissante de phénomènes fondamentalement identiques. Par contre, les relations que De Greef établissait entre l'économie politique et la sociologie, ainsi que certaines analogies entre les "découvertes" de la sociologie et la doctrine du socialisme n'apparaissent absolument pas dans les oeuvres de Waxweiler qui adopte, on l'a vu, une conception beaucoup plus individualiste dans l'interprétation des phénomènes sociaux.

A cet égard, la comparaison avec le système de G. Tarde montre des similitudes frappantes. On sait que pour Tarde les faits sociaux sont des réactions psychologiques, le social n'a pas de vie propre. L'activité sociale se situe sur le plan des relations interindividuelles. Si Waxweiler ne dit pas grand chose à propos de la psychologie et de sa spécificité c'est probablement parce que pour lui, la question de la distinction entre la psychologie et la sociologie ne se pose pas comme problématique. Et on peut y voir une influence certaine de Tarde qui, à ce sujet, propose un découpage du champ de la psychologie en deux domaines : le moi pourrait être considéré comme un point d'intersection entre deux grandes fractions de la vie ; il serait l'aboutissement des multiples élaborations de la vie psychologique et de lui partiraient également les multiples créations de la vie sociale (98). Ainsi,

"mis en rapport avec ses conditions vitales, d'une part, et sociales de l'autre, le moi se présente comme une des réalités les plus riches, les plus pleines, les plus fécondes, digne de servir d'objet à deux sciences complémentaires l'une de l'autre : à la psychologie physiologique et à la psychologie sociale" (99).

(98) Ibid., p. 123-124

(99) G. TARDE, L'interpsychologie, Bulletin de l'Institut général de psychologie, Paris, 1903, p. 91

Ce que Tarde appelle psychologie sociale n'apparaît guère éloigné de ce que Waxweiler considère sous le nom d'éthologie ou de sociologie : on y étudie les actions et les réactions des individus dans leur milieu. Et, puisque les processus sociologiques sont par définition des réactions individuelles, le sociologue sera amené à étudier les penchants, les inclinations, les mobiles, les habitudes, les aptitudes et les activités des hommes. Les analyses sociologiques auront pour objet des dispositions ou des activités psychiques.

Les fonctions et la vie sociale

On a vu l'importance qu'accordait Waxweiler à une explication de la vie sociale en terme de "fonctions". Dans un petit texte remarquable qui sert d'"Avant propos" au premier numéro du Bulletin mensuel de l'Institut de Sociologie qui paraît en 1910, il résume l'essentiel de sa pensée à propos des fondements de la vie sociale. Si on considère celle-ci d'un point de vue fonctionnel, il semble, écrit-il, "que l'on puisse ramener l'ensemble des phénomènes qu'elle révèle à deux modalités caractéristiques" (100). La première consiste dans ce que Waxweiler appelle la phase d'"ACCOMODATION SOCIALE": partout où l'on observe des hommes réunis, ils exercent les uns sur les autres des influences diverses et tendent à se mettre à l'unisson psychique :

"les suggestionneurs entraînent les suggestionnables ; les pareils s'agrègent. La compensation des états affectifs et des états intellectuels, des désirs et des besoins fait naître des liens variés. On peut dire que toutes ces actions et réactions tendent à établir l'équilibre de sensibilité des individus en présence" (101).

(100) E. WAXWEILER, Contribution aux archives sociologiques, avant propos, Bulletin mensuel, n° 1, Janvier 1910, p. V

(101) Ibid., p. VII

Cette phase d'accomodation sociale explique ce qui se passe lorsque les individus n'agissent que temporairement les uns sur les autres. Mais dès que le groupe perdure, des phénomènes beaucoup plus complexes vont venir se greffer sur les premiers et on entrera dans une deuxième phase, beaucoup plus difficile à étudier, beaucoup plus élaborée et dès lors plus compliquée, c'est la phase d'"ORGANISATION SOCIALE". L'organisation sociale, c'est le processus "acte - habitude - usage - règle - institution" (102), par lequel les individus d'aujourd'hui sont sous la dépendance des acquisitions de tout un passé.

"Chez les hommes comme chez tous les êtres, un acte répété tend à devenir une habitude ; mais en outre, chez les hommes vivant ensemble, une habitude commune tend à devenir une règle, une règle tend à devenir une institution" (103).

Ainsi chaque individu nouveau, chaque enfant qui grandit, doit conformer ses manières d'être ou d'agir à des conditions bien déterminées que les autres lui enseignent "ou qu'il emprunte aux autres plus ou moins consciemment. Ces conditions se présentent à lui comme de véritables impératifs sociaux" (104).

Voyons maintenant de quoi et comment se composent ces impératifs sociaux. En fait, les acquisitions se sont fixées au cours du temps par ce que Waxweiler appelle des "cristallisations d'habitudes" transmissibles et susceptibles de représentations mentales. Le mécanisme de cette cristallisation s'explique parce que :

"les hommes exercent leur pouvoir d'abstraction à propos de tout ce que les nécessités de la vie courante leurs révèle. Cette 'cogitation' incessante porte naturellement aussi bien sur les éléments du milieu social que sur ceux du niveau physique. Or, le propre de l'abstraction dans quelque domaine qu'elle s'exerce, est de construire des ensembles, des systèmes logiques" (105).

(102) Ibid., p. VII

(103) Ibid., p. VIII

(104) Ibid., p. VIII

(105) Ibid., p. XIX

Ainsi, explique Waxweiler, une habitude commune devient un usage lorsque certains individus, prenant conscience de la généralité de cette pratique, en fixent la raison d'être, qu'elle soit réelle ou imaginée, et en imposent l'observance. De même, un usage se transforme en règle parce que certains individus pensent à le codifier. Puis, si des règles se cristallisent en institutions,

"c'est que certains individus ont construit, par la pensée, puis projeté en dehors d'eux un ensemble logique qu'ils ont consolidé par toute une ossature d'application administrative" (106).

Les impératifs sociaux sont donc le résultat du travail "logique" de certains individus, travail qui est "projeté en dehors de leur représentations mentales, de telle façon que les autres individus se trouvent assujettis à s'y conformer" (107). C'est cette fonction que Waxweiler appelle la "fonction d'excoitation".

"Tout se passe, écrit-il, comme si l'excoitation construisait un véritable édifice d'organisation sociale fait d'innombrables impératifs, arrivés à des degrés divers de consolidation et intriqués les uns dans les autres suivant de grandes lignes consolidées par la logique" (108).

Le principe explicatif fondamental de ce système apparaît donc comme un principe d'adaptation. C'est le fait initial, déclencheur de tout le mécanisme.

"C'est dans les inévitables adaptations au milieu, physique ou social, que l'excoitation puise les aliments de sa fonction... La sélection des pratiques crée la technique, la sélection des croyances crée la connaissance" (109).

Et c'est l'accumulation des acquisitions qui distinguera les

(106) Ibid., p. XIX

(107) Ibid., p. X

(108) Ibid., p. X

(109) Ibid., p. XI

organisations sociales dites civilisées des organisations sociales dites primitives :

"Chaque type d'organisation sociale est établi sur un plan déterminé de construction dont les éléments sont fournis par le milieu et dont les lignes finales sont tracées par la logique. Plus le plan se complique, plus le type est évolué" (110).

On voit dès lors que le rôle de l'excogitation dans l'évolution sociale grandit au fur et à mesure que les sociétés se complexifient et qu'il est d'autant plus important que les sociétés se trouvent dans des phases de mutation dues soit à des transformations internes (évolution des techniques, des sciences, changement dans des croyances...) soit au contact d'autres civilisations (en cas de colonisation ou de conquête).

Et Waxweiler termine son exposé en insistant sur le rôle et l'importance de la formation des élites dans ce processus :

"Le simple jeu de la complication progressive des systèmes sociaux exige l'éducation et surtout la sélection des facultés d'abstraction de plus en plus affinées, pour la formation des élites qui, peu à peu, monopolisent l'excogitation dans les divers systèmes établis. L'ajustement de ces systèmes aux conditions changeantes du milieu réclame, en effet, un travail mental de plus en plus compréhensif" (111).

Le rôle et la formation des élites

"Plus la civilisation grandit, plus elle a besoin d'élites intellectuelles... Il en résulte qu'à peine de s'arrêter, notre civilisation a besoin d'un puissant moyen de sélection des aptitudes intellectuelles (112).

Certains hommes sont, de par leur intelligence et leur esprit civique, arrivés naturellement aux postes de commandement d'un Etat qui devient de plus en plus complexe. Et, de même que "le caractère héréditaire et très prononcé de la dégénérescence" (113) apparaît comme évident, l'élite se distinguera de la masse

(110) Ibid., p. XI

(111) Ibid., p. XI

(112) E. WAXWEILER, L'université de demain, conférence faite à l'exposition internationale de Bruxelles, le 13 juillet 1910 Revue internationale de l'enseignement, Paris, 1910, p.6

(113) A. PRINS, La défense sociale et les transformations du droit pénal, Bruxelles, 1910, p.100

si l'on peut arriver à la sélectionner. Ce rôle devrait être assigné aux Universités :

"Car, écrit Waxweiler, la pratique de l'enseignement universitaire m'a donné la conviction qu'il y a bien plus à choisir, à cribler les intelligences qu'à les meubler... On ne fait jamais avancer d'un cran le pouvoir proprement intellectuel d'aucun" (114).

La fonction de sélection des élites est fondamentale pour toute société, car c'est cette élite, appelée encore "minorité excogitative" qui est le noyau pensant de toute collectivité organisée. C'est elle qui présidera au changement et qui permettra ou rendra possible l'organisation de l'ensemble des "impératifs sociaux" qui constituent en définitive tout système social.

Concrètement d'ailleurs, Waxweiler tentera de réaliser ce projet de formation des élites à l'Ecole supérieure de Commerce de l'Université Libre de Bruxelles. Ernest Solvay, qui l'avait fondée en 1903, lui avait demandé d'en assumer la direction. Le but de cette Ecole était (et est encore ?) "de former une élite capable de dominer les intérêts économiques et de s'élever aux postes où l'on dirige" (115).

"La première année doit opérer la sélection des aptitudes intellectuelles ; on y trouve des mathématiques supérieures, de la mécanique rationnelle, de la physique, qui doivent réaliser le tri nécessaire" (116).

Libéralisme donc, au point de vue de la doctrine, mais libéralisme progressiste assurément, et qui rejoint celui de E. Solvay.

"Rechercher entre des solutions diverses, celle qui assure à l'activité des hommes le rendement maximum ; dégager les facteurs qui modifient la productivité des groupes ou des individus, pour découvrir les moyens de l'accroître rationnellement" (117).

(114) E. WAXWEILER, L'université de demain, op. cit., p.7

(115) F. Van LANGENHOVE, Introduction au Recueil de textes sociologiques d'Emile Waxweiler, 1906-1914, Bruxelles, 1974 ⁵/_p

(116) Ibid., p. 8

(117) E. WAXWEILER, le programme des "Actualités sociales", avant propos à l'ouvrage d'A. Prins, La défense sociale et les transformations du droit pénal, Bruxelles, 1910, p. IV.

Libéralisme dont le moteur réside dans la notion de "progrès", et aussi, on l'a vu, dans celle d'adaptation :

"Progrès dans la constitution physique de l'individu-dans la formation et l'utilisation de ses facultés mentales, - dans l'éducation de sa volonté et de sa moralité : tout cela tend à créer, en somme, l'homme adapté à ses conditions effectives d'existence et capable par là du plus grand travail utile" (118).

C'est la science au service de l'évolution, la science comme fondement du progrès social, contre l'idéologie. Actuellement, prétend Waxweiler,

"le temps n'est plus, où la phraséologie politique pouvait suspendre dans le vide des réformes, improvisées parmi les conflits de doctrine ou d'intérêts. On prétend aujourd'hui voir les hommes tels qu'ils sont, soumis, en tant qu'organisme vivant, à toutes les influences de croissance, d'évolution, et aussi de dégénérescence que leur apportent l'hérédité et le milieu"(119).

La collection "Actualités Sociales", conçue et publiée par l'Institut de Sociologie Solvay, et dirigée par Waxweiler se donnait comme objectif de mettre à la portée du grand public les principales questions d'actualités sociales. Elle constitue donc une collection de vulgarisation qui poursuit un objectif à la fois social et politique : celui de donner aux dirigeants des arguments scientifiques de légitimation de telle ou telle politique : celle-ci sera guidée, non plus par des querelles d'intérêts, mais par la recherche scientifique des meilleures conditions de vie, obtenues, le cas échéant, par le recours à la "force coercitive de l'Etat".

"Un citoyen sain dans la société saine ; telle serait, appliquée à la politique sociale, la forme productiviste de l'antique maxime de régénération individuelle" (120).

Et c'est pour éclairer de tels objectifs que A. Prins publia, en 1910, dans la collection "Actualités Sociales", La Défense Sociale et les transformations du Droit pénal; c'est

(118) Ibid., p. V.

(119) Ibid., p. V

(120) Ibid., p. VI

dans cet esprit que doit être lu cet ouvrage qui constitue en quelque sorte une synthèse des idées de la doctrine de la défense sociale dont il faudrait comprendre jusqu'où elle fut portée et légitimée par l'évolution scientifique, - en matière de sociologie - de ce début du XXème siècle.

III. La Société belge de Sociologie. (121)

Issus de l'Université catholique de Louvain, un certain nombre d'anciens étudiants de droit, d'économie, de philosophie, intéressés par la sociologie qu'ils considèrent comme la "synthèse de toutes les sciences sociales" décident de mettre en commun les recherches sociologiques que chacun mène à partir de sa propre spécialité. Ils se regroupent et fondent, le 19 décembre 1899, la Société belge de sociologie. Celle-ci édite une revue bibliographique appelée le Mouvement Sociologique, dont le premier numéro paraît en mars 1900 comme un supplément trimestriel à la Revue Néoscholastique. Cette revue est publiée par la Société philosophique de Louvain et constitue en fait l'organe de diffusion des idées enseignées à l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain, présidé depuis 1889 par le Cardinal Mercier.

C'est pourquoi avant d'aborder l'étude de la société belge de sociologie en tant que telle, nous allons situer brièvement l'esprit dans lequel l'Institut Supérieur de Philosophie a été créé et les principaux courants d'idées au sein desquels il s'inscrit.

L'Institut Supérieur de Philosophie de Louvain.

Au moment où Désiré Mercier poursuit ses études de philosophie à Malines et à Louvain, l'embarras intellectuel est grand dans les milieux catholiques. La "philosophie catholique"

(121) D'après les documents que nous avons retrouvés, cette société aurait eu une influence beaucoup moins grande que celle de l'Institut de sociologie Solvay. Nous n'en retrouvons plus de trace après la première guerre mondiale.

chercha sa voie par rapport à l'ontologisme, au cartésianisme, et surtout, à l'influence de plus en plus grande du positivisme. Au même moment en Italie, une revalorisation de la philosophie de Saint Thomas d'Aquin voit le jour (122) . En 1879, le pape Léon XIII, dans son encyclique Aeternae Patris, propose Saint Thomas et sa doctrine comme modèle aux philosophes catholiques, tout en ne cachant pas qu'il est nécessaire d'adapter la doctrine thomiste aux conditions intellectuelles contemporaines.

Désiré Mercier suit immédiatement Léon XIII, alors que les milieux scientifiques et épiscopaux belges sont beaucoup plus réticents. Par exemple, lorsque le Pape demande la création d'un cours de philosophie thomiste à Louvain, les évêques et un certain nombre de professeurs de tendance catholico-libérale manifestent leur opposition. Mais, en 1882, l'épiscopat cède et D. Mercier est nommé titulaire de la chaire de philosophie thomiste.

La pénétration du thomisme dans les milieux intellectuels catholiques de Belgique, ou plus exactement la pénétration du néo-thomisme ou de la philosophie néoscolastique est importante à plusieurs égards.

Elle permet tout d'abord aux philosophes, et d'une manière plus générale aux savants catholiques de sortir de l'isolement dans lequel ils se trouvaient confinés (123). Jusqu'alors en effet, aux dires des catholiques eux-mêmes, toute publication signée de la main d'un croyant était considérée comme un chapitre d'apologétique, une plaidoirie pro domo qui ne méritait même pas les honneurs d'un examen objectif et impartial (124).

(122) A. SIMON, Le cardinal Mercier, Biographie nationale, p. 578 tome ...

(123) D. MERCIER, La philosophie néo-scolastique, Revue Néo-scolastique n° 1, 1894, p. 11.

(124) Ibid., p. 11

Face à ce préjugé, le néo-thomisme se présente comme une doctrine qui impose au contraire de se soumettre au réel, de partir de l'observation, et également de tenir compte de l'évolution c'est-à-dire de l'histoire. Il n'est plus question d'asservir sa pensée à celle d'un maître, fût-il Saint-Thomas, Descartes, Kant, Comte ou Spencer, mais de progresser dans les connaissances.

Dans cette optique, le programme de la Revue Néo-scolastique se présente comme suit :

"Soumettre au contrôle scientifique les grandes synthèses de la scolastique médiévale, et la tenir en contact avec les conclusions bien établies de la science et de la philosophie contemporaines" (125).

Les articles publiés dans les premiers numéros de la Revue Néoscolastique sont en bonne partie destinés à montrer l'actualité des doctrines thomistes. Mais ils ont également pour objectif d'indiquer comment, à partir de cette perspective, il est possible de tenir compte de l'apport des sciences contemporaines comme la psychologie et la sociologie, sans pour autant tomber dans les pièges du positivisme; c'est une sorte de "spiritualisation" du positivisme qui est proposée.

Et à cet égard la philosophie néoscolastique apparaît comme la "troisième voie" qui permet de dépasser les querelles de la science et de la foi, et qui permet surtout aux savants chrétiens d'intégrer toutes les connaissances nouvelles sans renier leur foi.

"Réaliser un milieu approprié au développement harmonieux de la science et de la philosophie, tel est le but de l'Ecole de philosophie fondée à l'Université de Louvain,

(125) Revue Néoscolastique, 1899, éditorial écrit par la rédaction à l'occasion du cinquième anniversaire de la revue, p. 6.

à la demande de Léon XIII, et placée sous le vocable de celui qui semble avoir le mieux et le plus sagement uni l'esprit d'analyse et l'esprit de synthèse, Saint Thomas d'Aquin" (126).

La Revue Néoscolastique fait appel à tous ceux qui "aiment concilier les leçons de la sagesse antique avec les découvertes et les investigations de nos contemporains" (127). Elle s'intéresse aux sciences physiques, biologiques, politiques et sociales et publie des articles à propos de différentes questions relatives à l'évolution des sciences. Parmi ceux-ci, nous retiendrons essentiellement les articles qui s'intéressent à la sociologie. Ils nous montrent comment, à la fin du XIXe siècle, certains membres de l'Université de Louvain commencent à s'intéresser à cette science. Mais n'oublions pas qu'il faudra attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour que la sociologie soit réellement reconnue dans cette université grâce aux enseignements du Chanoine J. Leclercq.

Le but et la méthode de la sociologie seront définis, - pour les catholiques -, à la fois par rapport et en opposition au positivisme. Et on verra ici à l'oeuvre une sorte de synthèse entre une science purement expérimentale et la philosophie.

"La sociologie positiviste (celle de Comte et de Spencer) est basée sur l'observation des faits sociaux, considérés comme une dérivation des autres phénomènes naturels et ramenés à la même loi générale de l'évolution" (128).

(126) D. MERCIER, La philosophie néoscolastique, Revue Néoscolastique, n° 1, 1984, p. 17.

(127) Ibid., p. 17.

(128) J. HALLEUX, L'objet de la science sociale, Revue Néoscolastique, 1896, tome III, p. 348.

Mais au nom de quoi une loi générale de l'évolution peut-elle être formelle ? Elle supposerait que l'on possède au moins une certaine connaissance de la nature; or les positivistes qui se prétendent de purs empiristes, doivent logiquement nier toute possibilité de connaissance de la "nature" des choses. Comment alors fonder la science sociale ?

"L'idéalisme fait de la sociologie une science de pur raisonnement. L'empirisme la réduit à une constatation brutale des faits. La vérité semble être entre ces deux opinions extrêmes ... Considérée in concreto, telle que l'histoire nous la montre, la sociologie revêt des formes différentes, selon qu'elle s'inspire des principes de la philosophie chrétienne, naturaliste ou spiritualiste" (129).

En considérant la philosophie sociale comme une branche de la sociologie, les chrétiens pourront opérer cette synthèse entre la recherche des fondements ou des raisons ultimes des faits sociaux et la science d'observation.

"La sociologie est une science d'observation ayant pour but de décrire et d'expliquer les faits que comporte la vie sociale. Mais elle n'est pas que cela. Elle doit dégager des données de l'observation historique et psychologique la conception d'un idéal social qui réponde aux aspirations foncières de l'humanité" (130).

Ainsi, une partie de la sociologie sera composée de l'observation de faits et de l'étude de leurs relations; une autre, la philosophie sociale, s'interrogera sur les finalités et le sens des phénomènes. La philosophie sociale se présente comme

(129) Ibid., p. 357

(130) Ibid., p. 352.

la science des premiers principes des faits sociaux; ce que le positivisme, pris dans un sens strict, ne peut légitimement s'autoriser à faire sans contredire le principe même sur lequel il se fonde, à savoir l'observation. Les philosophes de l'Ecole de Louvain, tout en reconnaissant l'intérêt du positivisme pour l'évolution des sciences et l'accumulation des connaissances, vont s'efforcer d'en dénoncer le fondement. Ils vont reprendre la "méthode positive" mais rejeter le positivisme comme "système" (131).

Selon les philosophes néoscolastiques, le positivisme réduit la connaissance à l'observation à l'exclusion de tous les autres modes de connaissances possibles. A partir de cette interprétation du positivisme, ces philosophes vont s'efforcer, en s'appuyant sur la doctrine de Saint Thomas, de répondre de manière plus satisfaisante aux questions relatives à la connaissance.

Lors du discours d'ouverture des conférences sociologiques qui ont lieu à l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain (1899-1900), Cyril Van Overbergh, le fondateur de la Société belge de sociologie, expose sa conception de la sociologie. Celle-ci, au lieu de se présenter d'abord comme une science d'observation apparaît plutôt comme une certaine conception de la société, une certaine vision du monde que nous qualifierions aujourd'hui d'idéologie. Il semble qu'il reflète en cela l'opinion de l'ensemble des philosophes de l'Ecole de Louvain.

(131) J. HALLEUX, L'idée fondamentale du positivisme et ses conséquences logiques, Revue Néoscolastique, 1894, p. 141.

C. Van Overbergh distingue trois formes de sociologie qui, selon lui, coexistent en cette fin du XIX^{me} siècle : la sociologie individualiste, la sociologie catholique et la sociologie socialiste, dont on peut imaginer que chacune se rattache à un parti politique belge, mais sans que cela ne soit explicitement mentionné.

La sociologie individualiste, explique Van Overbergh, produit le libéralisme "doctrine fluante, bâtie sur le sable de la souveraineté populaire restreinte aux classes bourgeoises" (132). Sur le terrain économique, cet individualisme apparaît comme une "véritable glorification de la lutte de chacun contre tous, du triomphe des puissants, de l'écrasement du faible" (133).

Mais depuis une vingtaine d'années, le monde assiste à la décadence de l'individualisme, le "catholicisme" et le "socialisme" se présentent pour le remplacer. "A tous deux appartient le présent; à l'un ou l'autre sera l'avenir" (134).

La sociologie catholique apparaît évidemment comme un modèle :

"C'est un système complet de civilisation qui non seulement s'atteste dans un corps de doctrines à nul autre comparable pour l'enchaînement des idées, la hauteur de vues et le perfectionnement des concepts, mais qui s'affirme dans ses effets bienfaisants à travers 19 siècles d'histoire" (135).

Malheureusement le discours de C. Van Overbergh à propos de la sociologie catholique est très peu développé. Il en fait

(132) C. VAN OVERBERGH, Les courants sociologiques au XIX^e siècle, Revue Néoscholastique, 1900, p. 175.

(133) Ibid., p. 175.

(134) Ibid., p. 179.

(135) Ibid., p. 179.

l'éloge au point de vue politique où, dit-il, "admettant toutes les formes de gouvernement, (elle) fournit à chacun d'eux, par ses préceptes d'obéissance et d'autorité, la base certaine et le fondement indestructible" (136). Il la déclare encore supérieure aux deux autres sociologies au point de vue de l'appréciation des grands problèmes sociaux (les associations professionnelles, la propriété). Enfin, il termine en se demandant comment la sociologie individualiste a pu l'emporter pendant aussi longtemps dans l'esprit des peuples (137).

La sociologie socialiste se présente comme une "Religion nouvelle" (138). C'est une puissance qui menace l'ordre public et privé "mais il n'est permis à personne de se désintéresser des idées qui dominent des hommes et de la sociologie qui coordonne les idées" (139).

La sociologie socialiste, ou le socialisme (il semble qu'il s'agisse de la même chose pour C. Van Overbergh) est

"une sociologie matérialiste, évolutionniste, actionnée par la lutte des classes et visant, en s'appuyant sur le développement du capitalisme, à établir sous le régime du collectivisme, l'égalité des citoyens et notamment l'égalité du point de départ" (140).

La position de C. Van Overbergh paraît moins critique à l'égard du socialisme qu'à l'égard du libéralisme. Le socialisme scientifique contient des erreurs, dit-il, mais aussi

(136) Ibid., p. 180.

(137) Ibid., p. 181.

(138) Ibid., p. 182.

(139) Ibid., p. 182.

(140) Ibid., p. 182.

certaines vérités, "c'est une vaste conception du monde, aboutissement logique de toute la science incrédule de ce siècle" (141). Sans doute appartient-il aux catholiques progressistes de relever le défi du socialisme pour le vaincre.

C'est dans une telle perspective qu'il faut, me semble-t-il, comprendre la nécessité qu'a éprouvée ce groupe d'anciens étudiants catholiques de fonder une société de sociologie qui ne défende peut-être pas directement ni officiellement la "sociologie catholique", mais qui fasse elle, une sociologie "objective", en face des deux grands systèmes idéologiques, libéraux et socialistes, qui se sont constitués.

Mais avant d'exposer ce que furent les débuts de la société belge de sociologie, nous voudrions mentionner quelques éléments relatifs à la position de l'Ecole de Louvain par rapport à la doctrine de défense sociale. Il s'agit tout d'abord d'un article paru dans la Revue Néoscholastique en 1897 et intitulé "une question touchant le droit de punir" (142). Cet article est écrit par M. De Baets qui participe activement aux différents congrès d'anthropologie criminelle et qui connaît bien les oeuvres de Ferri et de Garofalo. Sans pouvoir affirmer qu'il représente l'avis unanime de l'Ecole de Louvain, cet article paraît bien refléter les convictions d'une large partie des intellectuels catholiques face à ce problème.

Il s'agit en fait d'un article polémique où M. De Baets réagit à la lecture de comptes rendus du congrès d'anthropologie criminelle de Genève. Ce congrès, auquel Ferri participait,

(141) Ibid., p. 182

(142) M. DE BAETS, Une question touchant le droit de punir, Revue Néoscholastique, 1897, tome IV, pp. 44-55.

aurait abouti à la confrontation des deux doctrines de la responsabilité et du déterminisme, à propos des fondements du droit de punir. Face à ces deux doctrines, une transaction au niveau de l'organisation du système pénal aurait été proposée : "que chacun garde ses principes; mais que, dans la pratique on renonce, en frappant le criminel, à toute idée de punité, d'expiation pour se baser uniquement sur la défense sociale" (143).

Quelques comptes rendus auraient présenté M. De Baets comme s'il avait adhéré à cette proposition. Or, dit-il, jamais semblable adhésion n'a été dans sa pensée. Et il va s'efforcer de le montrer dans les propos qui suivent. Ceux-ci restaurent la théorie de l'imputabilité pénale et de la responsabilité, tout en reconnaissant le bien fondé de la doctrine de défense sociale, à condition de la considérer comme un des fondements du droit de punir mais pas le seul.

Nous ne reprenons pas ici tous les détails du raisonnement. Il nous paraît surtout important de retenir que la défense sociale ne peut pas être la seule base du droit de punir et que la société doit continuer à se porter en garant de l'ordre moral; non pas de l'ordre moral absolu, mais de l'"ordre moral social" (144).

"Une fois que l'on renonce à considérer l'élément moral dans le crime, on renonce à considérer l'homme comme un homme, et l'on transforme de fait la société ... l'expression est peut-être un peu vive, en une vaste ménagerie dont le pouvoir social est le dompteur" (145).

(143) Ibid., p. 45.

(144) Ibid., p. 47.

(145) , Ibid., p. 47.

Il faut donc maintenir l'idée de rétribution. Si on accepte qu'il existe une loi morale, et que l'homme est soumis à cette loi morale, la société doit veiller à ce que les hommes qui vivent réunis en elle vivent de façon morale. Et de toute manière poursuit De Baets,

"Le crime n'est crime que parce qu'il viole non seulement une disposition de la société, mais une loi antérieure et supérieure à la société elle-même" (146).

M. De Baets rejette également la signification de la sanction telle qu'elle est proposée par les tenants de la doctrine de défense sociale : le but de la peine n'est pas, comme on le présente, d'exclure le criminel de la société, de le neutraliser. Selon M. De Baets,

"La première préoccupation est bien celle-ci : il ne faut pas que le criminel jouisse de son crime, et quand un crime reste impuni, ce qui provoque l'indignation, ce n'est pas autant de savoir que l'assassin ou le voleur restera au sein de la société, que de savoir qu'il n'expiera pas, qu'il n'y aura pas de compensation au désordre" (147).

Voilà donc la doctrine classique de la rétribution clairement affirmée, et fondamentalement antinomique de la doctrine de la défense sociale. Seuls les aliénés, les enfants et les malades "sociaux" peuvent être "tirés du milieu où ils sont en danger, sans prétendre les punir pour des actes dont ils ne sont pas coupables" (148). Selon M. De Baets, tout l'intérêt de l'anthropologie criminelle est d'expliquer quels sont les facteurs sociaux et personnels

(146) Ibid., p. 48.

(147) Ibid., pp. 50-51.

(148) Ibid., p. 51.

qui peuvent avoir une influence sur la genèse du crime, et de permettre ainsi de déterminer le degré de responsabilité de leur auteur.

M. De Baets représente sans doute le même courant de pensée que celui auquel appartient Isidore Maus, avocat, docteur en philosophie et membre de la Société philosophique de Louvain. I. Maus écrit d'ailleurs aussi dans la Revue Néoscolastique. En 1890, il publie un ouvrage intitulé : De la justice pénale, Etude philosophique sur le droit de punir (149), dans lequel il défend la théorie de ce qu'il appelle lui-même "le droit pénal moyen" (150). Entre la doctrine classique et la défense sociale, I. Maus choisit de rechercher une voie moyenne qui tienne compte des apports des sciences biologiques, anthropologiques et sociologiques, mais qui ne fasse pas abstraction du libre arbitre. Et il trouvera les fondements de cette voie moyenne chez le philosophe remis à l'honneur et réactualisé à ce moment-là à l'Université de Louvain, c'est-à-dire Saint Thomas d'Aquin. Bien que celui-ci ne se soit pas intéressé directement au droit pénal, mais seulement à la faute et à la peine morales, I. Maus prétend en retirer des enseignements utiles pour le domaine de la vie sociale. Car, selon lui, Saint Thomas d'Aquin et les scolastiques aboutissent à une connaissance des choses par elles-mêmes ou dans leur "essence".

"De cette manière, leurs études sur les idées de loi, de devoir et de peine, les recherches sur la nature de ces choses, considérées en elles-mêmes ou en général ... destinées il est vrai à mieux faire comprendre la loi morale, le devoir moral, la peine morale ... nous sont très utiles pour fixer les notions de loi, de devoir et de peine dans un domaine différent, celui de la vie sociale par exemple (151).

(149) I. MAUS, De la justice pénale. Etude philosophique du droit de punir, Bruxelles, Larcier, 1890.

(150) Ibid., p. 10.

(151) Ibid., p. 37.

I. MAUS va rechercher chez Thomas d'Aquin un "modèle" lui permettant de passer de l'ordre moral à l'ordre social. Son objectif est, à l'instar des autres philosophes de Louvain de cette fin du XIX^{me} siècle, de conserver les acquis de la métaphysique, tout en intégrant les apports des sciences modernes.

"Nous voulons montrer que nous ne sommes pas à priori en dehors de la science, quand nous étudions une théorie pénale qui conserve, en général, la liberté humaine et les notions fondamentales basées sur cette idée" (152).

Dans un autre article paru dans la Revue Néoscolastique en 1894, I. Maus s'attache à montrer comment l'anthropologie criminelle amène le pénaliste à s'intéresser de plus en plus au délinquant concret et vivant, plutôt qu'au délinquant "moyen, type vague, qui n'a jamais existé" (153). Les recherches dans ce domaine permettent de "connaître la personnalité morale et sociale de l'inculpé, et (fournissent) ainsi les éléments d'une répression subjective" (154).

En réalité, écrit Maus,

"les inculpés se diversifient d'après la nature de leur délinquance, d'après les chances d'amendement qu'ils offrent et d'après le danger qu'ils constituent pour la société" (155).

On le voit à nouveau, le philosophe du droit pénal adopte une position médiane entre la théorie de la rétribution et la défense sociale.

(152) Ibid., p. 27

(153) I. MAUS, La personnalité du délinquant dans l'Instruction judiciaire, Revue Néoscolastique, 1894, pp. 85-93.

(154) Ibid., p. 89.

(155) Ibid., p. 89.

"Le droit pénal rajeuni par l'apport de l'anthropologie criminelle, tendra de plus en plus à réaliser dans la répression, l'idéal de la justice et l'intérêt de la société (156).

La répression "subjective" c'est-à-dire personnalisée, reposera sur une classification des délinquants fondée sur la nature de la délinquance, les chances d'amendement et le danger encouru par la société. On distinguera les catégories suivantes :

- les enfants, qui, sauf cas exceptionnel, ont surtout besoin de protection et de prévention;

- les délinquants primaires, qui sont la plupart du temps des délinquants accidentels qui "ont agi sous l'impulsion de motifs empruntés aux circonstances" (157). Pour eux, la peine doit être sévère, sans cependant les décourager. On recommande également à leur égard la condamnation conditionnelle qui, affirmant la réalité de la sanction légale, épargne au condamné le danger moral de la prison;

- les récidivistes qui "forment une armée permanente qui grandit sans cesse et devient de plus en plus compacte"(158). Ils se divisent eux-mêmes en plusieurs catégories :

- . les récidivistes pathologiques (délinquants atteints de dégénérescence totale ou partielle),
- . les délinquants d'habitude (causes : le manque d'instruction et d'éducation, la misère, l'influence d'un milieu corrupteur, l'alcoolisme et la récidive),
- . les récidivistes déterminés ("ceux qu'une résolution froide et tenace attache à la récidive" (159),
- . les récidivistes accidentels.

(156) Ibid., p. 93.

(157) Ibid., p. 89.

(158) Ibid., p. 90.

(159) Ibid., p. 90.

Pour ces différentes classes de délinquance, le législateur prévoira les peines les mieux appropriées "à la nature de leur délinquance et de l'état d'âme qu'elle suppose" (160). Mais une grande liberté d'appréciation devrait être laissée au juge : "il est véritablement médecin d'âme" (161).

Sans préjuger de ce qu'une étude plus approfondie pourra apporter, il est probable que ces doctrines ont exercé une certaine influence sur certains ministres ou parlementaires catholiques et permis peut-être à la doctrine de la défense sociale d'être connue, ou reconnue, dans le "monde catholique" qui dirige alors l'état belge. C'est la raison pour laquelle nous avons relevé ici ces propos, quelques peu éloignés des strictes préoccupations sociologiques.

La société belge de sociologie.

La Société belge de sociologie a donc été fondée le 19 décembre 1899. En 1908, elle compte 34 membres (162) qui, en dehors de leurs activités professionnelles, dans les universités, dans l'administration ou ailleurs, contribuent à "l'oeuvre collective de la Société" (163). Le groupe se réunit tous les mois. Il publie d'abord une revue bibliographique qui s'appelle le Mouvement sociologique ainsi que des Annales

(160) Ibid., p. 90

(161) Ibid., p. 91.

(162) C. JACQUART, La Société belge de sociologie, Le mouvement sociologique international, 1908, p. 296.

(163) Ibid., p. 298.

qui contiennent les travaux des membres de la société. Le tome I paraît en 1903, le tome II en 1905. Puis, à partir de 1907 le Mouvement sociologique devient le Mouvement sociologique international et la revue bibliographique se transforme en une revue de sociologie qui publie les études des membres paraissant auparavant dans les Annales. Cette revue reste l'organe attitré de la société belge de sociologie mais elle "ouvre ses portes à la collaboration de tous les écrivains de bonne volonté, guidés par le seul souci de la recherche de la vérité" (164).

La société belge de sociologie ne dispose ni des moyens ni d'une infrastructure comparables à ceux de l'Institut de sociologie Solvay. Elle ne possède pas de bibliothèque propre ni de laboratoire de recherche. Elle apparaît plutôt comme un regroupement de personnes qui mettent leurs recherches individuelles en commun. Elle ne paraît pas avoir eu un très grand retentissement et on n'en retrouve plus de traces après la première guerre mondiale. Mais on peut toutefois penser que, soutenue par la société philosophique de Louvain, et composée de personnes dont certaines avaient un rôle dans les cabinets ministériels, elle a dû, au début du XX^{me} siècle, constituer un lieu de propagation des grandes théories sociologiques dans les milieux intellectuels catholiques. Elle se présente elle-même comme une association de personnes "attachées par goût ou par profession à l'étude des diverses branches de la science et subissant la fascination des vues synthétiques de la sociologie" (165).

(164) Le mouvement sociologique international, n° 1, 1907, p. 2. Avis de la rédaction aux lecteurs de la nouvelle revue.

(165) C. JACQUART, La Société belge de sociologie, Le mouvement sociologique international, 1908, p. 296.

Les fondateurs de la société se sont mis d'accord sur un ensemble de règles que l'on peut résumer comme suit :

- la Société n'appartient à aucune école de sociologie. Elle revendique son indépendance pleine et entière. Elle n'accepte aucun dogmatisme scientifique,
- les membres sont convaincus que, pour faire progresser la science sociologique, il convient d'aborder l'étude des faits sociaux "sans conceptions aprioristes, sans parti de classe ni de politique",
- l'objectivité est la règle fondamentale. Le but de la Société "est d'envisager les faits sociaux tels qu'ils sont ou tels qu'ils ont été plutôt que de créer ou de prophétiser sur les formes sociales de demain", .
- enfin, chaque membre de la Société s'oblige, dans la branche des sciences sociales dont il s'occupe, à suivre le mouvement des travaux et des publications qui ont un caractère sociologique ... Il s'engage à fournir au moins tous les deux ans un travail original sur une question sociologique" (166).

L'oeuvre bibliographique de la société est effectivement assez importante. Elle recouvre des domaines variés et les comptes rendus nombreux témoignent du travail et des connaissances des différents membres : sociologie générale, sociologie religieuse, sociologie juridique, sociologie économique, sociologie politique, sociologie démographique, sociologie criminelle, sociologie littéraire, sociologie anthropologique, sociologie ethnographique.

(166) Ibid., p. 297.

Dans un souci de diffusion efficace des connaissances en sociologie, un projet grandiose naît en 1907 au sein de la société belge de sociologie. Il s'agit de la conception du "Livre de Demain" : face à la multiplicité des systèmes sociologiques qui sont nés depuis le XIX^{me} siècle et à la diversité des vocabulaires utilisés par les différentes écoles de sociologie, Cyril Van Overbergh propose la création d'un procédé qui permettra la comparaison de ces systèmes sur "toutes les questions importantes de la sociologie" (167) :

"Que de systèmes sont nés au cours du XIX^{me} siècle !
 "Ils sont là debout les uns à côté des autres, superbes
 "souvent par la taille, mais sans rapport pour ainsi dire
 "entre eux ... Il en résulte des terminologies diverses
 "qui déroutent les bonnes volontés ... En vérité, le
 "dédain dont beaucoup entourent la sociologie n'est pas
 "mérité. Mais seuls les esprits synthétiques, libérés
 "des entraves d'Ecoles, le savent et le soutiennent" (168).

Pour les autres, pour ceux que la sociologie pourrait intéresser, mais qui se perdent au milieu de la masse de concepts et de conceptions sociologiques, il faudrait trouver un moyen simple et pratique d'accéder à ce savoir de plus en plus indispensable à l'homme du XX^{me} siècle. On effectuera

"l'interview de chacun des sociologues de marque,
 "sur les problèmes essentiels, chaque réponse étant
 "reproduite dans sa vérité entière, avec, à l'occasion,
 "l'explication des termes employés" (169).

(167) C. VAN OVERBERGH, La documentation en matière de sociologie, Le mouvement sociologique international, 1907, p. 7.

(168) Ibid., p. 6.

(169) Ibid., p. 7.

Chaque interview sera réalisé à l'aide d'un questionnaire type reprenant les grandes questions sociologiques et adressé à tous les auteurs d'ouvrages sociologiques (170). L'idéal étant que ceux-ci répondent eux-mêmes à ce questionnaire.

"Mais, outre que beaucoup d'illustres fondateurs de la sociologie sont morts, il faut tenir compte du travail personnel parfois considérable qui serait ainsi exigé d'hommes en général fort occupés et parfois peut-être désireux de faire eux-mêmes ce labeur spécial d'adaptation" (171).

On demandera alors à leurs disciples, ou à des spécialistes d'effectuer ce travail. En utilisant un ingénieux système de fiches, le Livre de Demain se présentera comme une gigantesque "Somme", facile à consulter et permettant, pour chaque question relative à la sociologie, de "faire le point" en ayant sous les yeux une comparaison presque terme à terme, de ce que tous les sociologues ont dit sur cette question !

"Le Livre de demain serait, pour ainsi dire, le réservoir de la pensée pure, aussi claire que possible, sans vains ornements, ayant pour beauté sa vérité nue" (172).

La première réalisation de cette oeuvre ambitieuse concerne la sociologie d'un auteur américain Lester F. WARD,

(170) Ibid., p. 9. Voici le projet de questionnaire :
 "I. Définition de la sociologie ?; II. Histoire générale de la sociologie ?; III. La sociologie dans la classification des sciences ?; IV. Méthode ?; V. Classification des structures sociales ?; VI. Comment les structures sociales se forment ?; VII. Comment les structures sociales se conservent ?; VIII. Comment les structures sociales évoluent ?; IX. Comment les structures sociales dégénèrent et disparaissent ?"

(171) Ibid., p. 8.

(172) Ibid., p. 13.

qui a écrit la sociologie pure (173). Puis ce travail a été effectué pour la sociologie de Guillaume DE GREEF. Il ne semble pas que d'autres oeuvres sociologiques aient été traitées de cette manière, faute de temps et aussi sans doute de personnes habilitées à effectuer un tel travail.

Par ailleurs, au niveau de prises de position sociologiques ou politiques, les documents que nous avons rassemblés ne nous permettent pas de dégager avec certitude de ligne directrice. L'objectif de la société et de la revue qu'elle édite consiste surtout, comme nous l'avons dit, à diffuser la sociologie, surtout dans le "monde catholique", et d'une manière "objective". Il est aussi de faire réellement de la sociologie, contrairement à ce qui, dit-on, se fait à l'Institut de sociologie Solvay dont "le programme n'est pas emprunté à la sociologie, mais aux opinions économiques, d'ailleurs très contestables de M. Solvay" (174).

Un long article, écrit par le secrétaire de la Société belge de sociologie, Fernand DESCHAMPS, s'efforce de montrer que l'"Institut de Monsieur Solvay n'est pas un Institut de sociologie, n'ayant - comme on l'a dit un peu hâtivement - aucun analogue en Europe", et tente ensuite de définir ce que doit être une société de sociologie dans le sens propre du terme (175).

F. DESCHAMPS fait l'histoire de l'Institut de sociologie Solvay à partir des conflits qui ont opposé DE GREEF, DENIS et VAN DER VELDE à E. SOLVAY, et qui ont abouti à leur "licenciement". Pourquoi ces conflits ? Essentiellement des conflits de pouvoir, écrit Deschamps, mais qui reposent sur des questions de fond. SOLVAY rêvait d'un organisme scientifique "ayant

(173) L.F. WARO, Sociologie pure, Traduit de l'anglais avec le concours de l'auteur par F. WEIL, 2 vol., Paris, 1906.

(174) F. DESCHAMPS, Le mouvement sociologique, Notes et documents. L'Institut Solvay de sociologie. Supplément à la Revue Néo-scholastique, 1902, p. 404.

(175) Ibid., p. 404.

pour objet principal et prépondérant : l'étude du comptabilisme, du productivisme et de l'impôt unique" (176). L'Institut des sciences sociales, puis l'Institut de sociologie ne sont pas réellement des instituts de sociologie mais plutôt "une sorte de laboratoire d'économie politique" (177). Selon F. DESCHAMPS, c'est la raison principale du départ de sociologues comme De Greef, Denis et Van Der Velde : ils ne voulaient pas limiter leur travail de recherche à vérifier les hypothèses élaborées par E. Solvay, ce que Waxweiler acceptera de faire par la suite.

Ayant ainsi montré que l'Institut de sociologie Solvay ne répond pas aux conditions que l'on doit exiger d'un institut de sociologie, F. Deschamps énonce alors le mode de fonctionnement de la société belge de sociologie qui répond, elle, aux critères de la "vraie" recherche scientifique : objectivité, refus des préjugés ou "des considérations philosophiques et religieuses" (178), indépendance pleine et entière.

"Nous n'admettons pas davantage de dogmatisme politique, ni de parti pris de classe. Nous voulons étudier les faits sociaux tels qu'ils sont et tels qu'ils ont été, et non prophétiser sur les formes sociales de demain ou élaborer des plans de réforme" (179).

Effectivement, si l'on excepte certaines discussions qui tournent autour des relations de la sociologie et de la foi, ou du déterminisme et de la liberté, l'influence de ce que l'on pourrait appeler l'idéologie catholique est relativement peu présente dans l'ensemble des documents de la Société belge de sociologie que nous avons pu consulter. Mais malheureusement, et peut être est-ce dû à cette volonté d'objectivité

(176), Ibid., p. 395.

(177) Ibid., pp. 394-395.

(178) Ibid., p. 400.

(179) Ibid., p. 401.

ou au manque de moyens de recherche véritable des membres de cette société, ces documents apparaissent surtout comme le résultat d'un important travail bibliographique et de compilation (cfr. le projet du Livre de demain) et ne nous apportent pratiquement aucune idée originale, ou aucune impulsion nouvelle qui serait née du travail de cette société. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles son existence fut éphémère.

§ 2. Par ailleurs, le travail sociologique réalisé par chacun des membres de la Société belge de sociologie diffère sous deux aspects des publications bruxelloises de l'Institut des sciences sociales ou de l'Institut de Sociologie : on n'y trouve ni projet politique sous-jacent aux analyses sociologiques, ni vision globale de la société. Peut-être cet aspect des problèmes était-il laissé aux "philosophes" ? Cela expliquerait également que les publications qui relèvent de la "philosophie sociale" se retrouvent dans la Revue Néo-scolastique.

C'est pourquoi il nous paraît plus intéressant, pour terminer cette brève présentation de la Société belge de sociologie, de situer quelques-uns de ses membres, afin de voir dans quels lieux, par leur intermédiaire, la sociologie naissante a pu être diffusée.

Cyrille van Overbergh (1866-1959), le président de la Société belge de sociologie est docteur en droit de l'Université de Louvain. En 1894, il est chef de cabinet du Ministre de la Justice. En 1896, directeur de l'administration chargée de la préparation des projets de lois. Puis il devient chef de cabinet aux Ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique. En 1900, il est nommé directeur général à l'Enseignement supérieur des Sciences et des lettres au Ministère de

l'Instruction publique. En 1911, il obtient le titre de Secrétaire Général au Ministère des Sciences et des Arts (180). En 1921, il devient sénateur provincial du Brabant et, à partir de cette même année, il préside le groupe des parlementaires catholiques démocrates (181). Il restera sénateur jusqu'en 1952.

Van Overbergh a écrit un grand nombre d'ouvrages aussi bien en politique qu'en sociologie. Il se fait surtout remarquer comme spécialiste de la sociologie de Marx et du marxisme, et ce, durant toute sa carrière : son premier ouvrage sur Marx date de 1900 et s'intitule Le matérialisme historique de Karl Marx (182), et le dernier a paru en 1950 sous le titre de : Le Marxisme, critique de ses huit caractères fondamentaux (183). Parmi ses écrits politiques, on peut citer La grève générale belge d'avril 1902 (184), La réforme de l'enseignement (185), ainsi que plusieurs textes sur le vote des femmes et les peuples des colonies (186).

Parmi les collaborateurs importants de la revue Le mouvement sociologique, il faut signaler Monseigneur S. Deploige (1868-1927) (187). Docteur en droit et en philosophie de l'Université de

(180) Cf. Le Livre bleu, Bruxelles, Larcier, 1950, p. 497.

(181) R. KOTHEN, La pensée et l'action sociale des catholiques, 1789-1944, Louvain, 1945, p. 353.

(182) C. van OVERBERGH, Le matérialisme historique de K. Marx, Extrait des Annales de Sociologie, 1900-1901, pp. 56-179, Bruxelles, Polleunis et Ceuterix, 1903.

(183) C. van OVERBERGH, Le marxisme, critique de ses huit caractères fondamentaux, Bruxelles, 1950.

(184) C. van OVERBERGH, La grève générale belge d'avril 1902, Bruxelles, Schepens, 1902.

(185) C. van OVERBERGH, La réforme de l'enseignement, Bruxelles, Schepens, 1906.

(186) C. van OVERBERGH, Le vote des femmes à la commune, Bruxelles, 1914; Les Mayombe, 1907; Les Basonge, 1908, 470 p.; Les Manghbeti, 1909, 594 p.

(187) Cfr. R. KOTHEN, La pensée et l'action sociale des catholiques, 1789-1944, Louvain, 1945.

Louvain, il prend part à la fondation de la Ligue Démocratique et en devient le premier secrétaire général. Dès la fondation de l'Institut Supérieur de Philosophie en 1895 il y enseigne le droit naturel et l'économie politique. En 1906, lorsque le cardinal Mercier devient Archevêque de Malines, S. Deploige lui succède comme président de l'Institut Supérieur de Philosophie. Après la première guerre mondiale, le conseil provincial du Limbourg, sa province natale, l'envoie siéger au sénat (188). Ses prises de position politiques concernant essentiellement les problèmes de l'enseignement et surtout de l'enseignement universitaire.

Au point de vue sociologique, son oeuvre principale s'intitule "Le conflit de la morale et de la sociologie" (189), et paraît d'abord, chapitre par chapitre, dans la Revue Néo-scolastique, à partir de 1903. La troisième édition, qui date de 1927, est préfacée par Jacques Maritain (190).

Cet ouvrage témoigne de la culture encyclopédique exceptionnelle de son auteur. Il est intéressant également d'un point de vue historique car il se situe au coeur des débats qui animaient les sociologues et les moralistes de cette époque. Ces derniers se sentaient remis en cause par les sociologues "déterministes" qui, reniant la liberté, détruisent par ce fait même les fondements de la morale. Monseigneur Deploige, grâce à l'héritage du thomisme, va s'efforcer dans son livre de montrer que sociologie et morale ne sont pas nécessairement incompatibles, mais à condition de pratiquer

(188) H. de GRUBEN, A la mémoire de Mgr S. Deploige, Louvain, 1928, p. 15.

(189) S. DEPLOIGE, Le conflit de la morale et de la sociologie, Revue Néoscolastique, le 1er chapitre paraît dans la revue de 1907.

(190) S. DEPLOIGE, Le conflit de la morale et de la sociologie, 3e édition, 1927, Paris, Alcan, Préface de Jacques Maritain.

une sociologie dont l'inspiration thomiste devient le principal fondement.

"Dans le débat qui oppose les moralistes et les sociologues de l'école durkheimienne, écrit J. Maritain, Mgr Deploige prit d'emblée une position indépendante. Il remonta jusqu'aux origines du mouvement sociologique, bien plus ancien que Durkheim ... La philosophie morale et sociale de Saint Thomas apparaissait en conclusion et avec une sereine évidence comme un terrain ou plutôt comme un sommet de ralliement (191) où peuvent se rencontrer les sociologues, soucieux de garder ou de rendre à la morale un caractère scientifique, et les moralistes, obligés de résoudre des problèmes qui dépassent les moyens de la sociologie" (192).

S. Deploige prend position de manière extrêmement ferme contre Durkheim et tous ses disciples. Il critique également la méthode durkheimienne et le contenu des idées présentées. Il serait trop long d'exposer ici la nature exacte de ces critiques, mais il nous paraît important de souligner que, à travers cet ouvrage on perçoit une critique, non pas de la sociologie comme telle, mais bien plutôt d'une certaine manière de la pratiquer et de la concevoir. Le livre de Mgr Deploige ne vise pas à nier la valeur des sciences humaines fondées sur l'observation mais bien à montrer que c'est dans le cadre du thomisme que s'opère la réconciliation entre la "morale" et la "sociologie".

L'effet de cette attitude de la part du président de l'Institut de philosophie aura été, on le constate aujourd'hui, de retarder le moment où la sociologie comme telle prendra une place reconnue au sein de l'Université de Louvain. Mais c'est un effet indirect, et renforcé sans doute par le contexte général de la mentalité catholique, encore très hostile à la sociologie. Car en même temps qu'il met en garde contre une certaine forme de sociologie, S. Deploige n'hésite pas à en proclamer le rôle positif :

(191) Souligné par l'auteur.

(192) S. DEPLOIGE, op. cit., préface de J. Maritain, p.

"La sociologie n'est pas pour le thomisme une ennemie, mais une alliée. Il convient de l'accueillir avec discernement certes, mais il ne faut ni la mépriser, ni la boudier" (193).

Maurice Defourny peut encore être cité comme un des membres importants de la Société belge de sociologie. Né en 1870, il est docteur en philosophie de l'Université de Louvain et y enseigne l'économie politique et l'histoire des théories sociales. En 1920, il devient secrétaire de l'Union internationale d'Etudes sociales à Malines (194). Elève de Deploige, il écrit, en 1902, *La sociologie positive* d'A. Comte (195). La première partie comporte un exposé systématique de l'oeuvre de Comte et de son système; la deuxième consiste en un exposé critique de cette oeuvre, effectué, comme cela semble devenu la tradition, par rapport aux écrits de Saint Thomas d'Aquin.

Les autres membres de la Société belge de sociologie que nous avons pu identifier peuvent être considérés comme des démocrates chrétiens. Ce sont donc les plus progressistes parmi les catholiques qui se sont regroupés pour étudier la sociologie et tenter de la diffuser.

Enfin, parmi les autres membres de cette société, plusieurs encore enseignent à l'Institut de Philosophie de l'Université de Louvain. Il semble que les écrits ou les enseignements relatifs à la "philosophie sociale", c'est-à-dire à l'exposé d'idées originales ou aux critiques sur le fonctionnement de la société se sont prioritairement effectués dans le cadre de l'Institut de philosophie. C'est ce qui expliquerait la relative pauvreté des écrits théoriques de la revue de sociologie de la Société.

(193) Ibid., p. 349.

(194) R. KOTHEM, op. cit., p. 368.

(195) M. DEFOURNY, La sociologie positiviste de A. Comte, Paris, Alcar, 1902.

Conclusion

Voici retracé le portrait de ce que représentait la sociologie à l'aube du XX^{me} siècle. Science naissante, qui se constitue à la lumière du positivisme ambiant et dans l'euphorie de la croyance au progrès. On y retrouve les thèmes communs à l'idéologie de la Révolution industrielle, et ce n'est sans doute pas par hasard si c'est à un de nos plus illustres industriels, E. Solvay, que l'on doit peut-être le plus pour sa contribution et sa reconnaissance en tant que science.

Nous aurions dû, sans doute, pour avoir une idée plus exacte de la manière dont un savoir (en l'occurrence celui qui concerne le groupe humain en tant que tel) constitue son objet propre, tenir compte de l'évolution des mouvements de pensée dans toute l'Europe occidentale. Mais déjà, à l'échelon national, on voit combien le savoir est d'abord recherche de solution à une série de besoins qui se manifestent : besoin d'ordre, besoin de savoir comment diriger ces sociétés humaines dont la révolution industrielle bouleverse les modes de vie et les désirs, besoin de réagir face à la naissance de groupes sociaux revendiquant un certain nombre de droits, et se constituant véritablement en tant que groupes.

C'est dans ce contexte, nous semble-t-il, qu'il faut examiner la convergence des thèmes et des idées que la doctrine de Défense sociale, centrée sur la mise en place de systèmes de régulation sociale efficaces, reprendra à la sociologie, ou traduira selon les nécessités auxquelles elle a à faire face. On voit ainsi comment les "découvertes" scientifiques peuvent servir d'argument à la formation d'une politique criminelle toujours vivante.